



Brevets ameublement

Français, européens, mondiaux

Septembre 2011

Votre contact : Valérie Lokietek
FCBA - 10 Av. de Saint Mandé - 75012 PARIS
Tél : 01 40 19 49 05 - Fax : 01 40 19 91 52

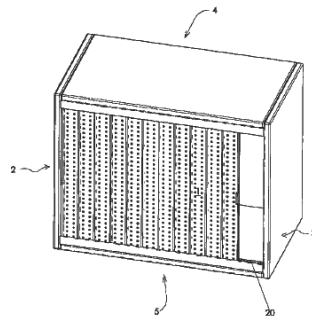
Sommaire

1.	<i>MEUBLES MEUBLANTS</i>	3
2.	<i>SIEGES</i>	11
3.	<i>CUISINES ET SALLES DE BAIN</i>	23
4.	<i>LITS</i>	25
5.	<i>MATELAS - LITERIE</i>	28
6.	<i>BUREAUX</i>	31
7.	<i>PROCESS</i>	32
8.	<i>QUINCAILLERIE</i>	34
9.	<i>DECOR</i>	44
10.	<i>MATERIAUX – ELEMENTS DE MEUBLES</i>	46

1. MEUBLES MEUBLANTS

1.1. EP2365182A1 - Method of noise reduction in offices by acoustic absorption in the cupboard | Procédé de réduction du bruit dans les bureaux par l'absorption acoustique dans l'armoire

Die Erfindung betrifft ein Verfahren zur Schallreduzierung in Büroräumen unter Verwendung eines Schrankmöbels mit einem Möbelkorpus (2,3,4,5) und wenigstens einer Frontjalousie (1), die parallel zueinander angeordnete miteinander verbindbare Profilelemente (10) aufweist und die in am Möbelkorpus (2,3,4,5) angeordneten Führungsnuten (20) geführt ist, wobei das Profilelement (10) einen flächigen Profilkörper (11) aufweist, in den mehrere in Profillängsrichtung voneinander beabstandete Öffnungen (40) eingebracht sind; wobei die Schallabsorption im Schrankmöbel erfolgt, ohne dass am Profilelement (10) ein zusätzliches schallabsorbierendes Material angeordnet wird, welches die Schallabsorptionswirkung noch weiter erhöht.



Priorité : DE202005015289U | EP20112433A | EP2006776947A - 2005-09-28 | 2006-08-18 | 2006-08-18

Application : EP20112433A - 2006-08-18

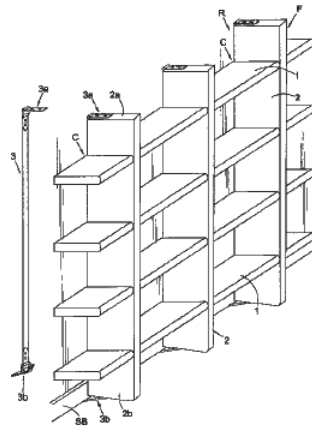
Date de publication : 2011-09-14

Inventeur(s): Griesshammer, Klaus

Déposant (s) : Rehau AG & Co,95111 Rehau,DE,101158938

1.2. EP2364615A2 - Shelving system | Système de rayonnage

The present invention provides in one aspect a shelving system which comprises a plurality of uprights and a plurality of shelves, wherein at least one anchoring device is provided that extends rearwardly from an upright of the anchoring system to anchor under a skirting board. The uprights suitably also have base ends that, from rear to front of the shelving system, slope downwardly whereby the floor-standing shelving system leans rearwardly to lean in toward a wall. This system is ideally suited for ease of assembly and installation by, for example, tenants who have no tools for furniture assembly and drilling of walls and often have no permission to drill walls of their rented house or apartment



Priorité : GB200911006A | EP2010251159A - 2009-06-25 | 2010-06-25

Application : EP2010251159A - 2010-06-25

Date de publication : 2011-09-14

Inventeur(s): Donohe, Mark John

Déposant (s) : Donohe Mark John, Bedfordshire Mk45 5LL, GB, 101189142

1.3. EP2363042A1 - Armchair | Fauteuil

There is disclosed an upholstered armchair (1) comprising: - an upholstered seat (2), - an upholstered back (3), - a support frame (4) for said seat (2); - a support frame (5) for said back (3); wherein said support frame (5) of said back (3) comprises a plurality of torsion springs (51, 51, ... 51), attached to said support frame (4) of said seat (3).

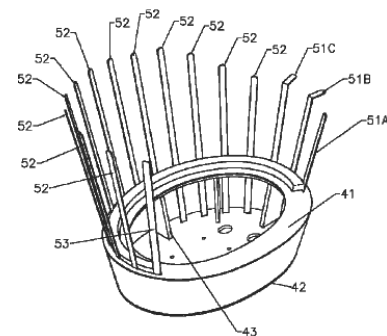


FIG. 1

Priorité : IT2010MI372A | EP2011156970A - 2010-03-06 | 2011-03-04

Application : EP2011156970A - 2011-03-04

Date de publication : 2011-09-07

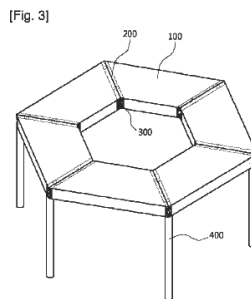
Inventeur(s): Giorgetti, Carlo

Déposant (s) : Giorgetti S.p.a., 20821 Meda (MB), IT, 101235839

1.4. WO201111904A1 - PUZZLE-TYPE TABLE FOR BRAZIER | TABLE DE TYPE PUZZLE POUR DINANDIER

La présente invention porte sur une table de type puzzle pour un dinandier, et plus particulièrement, sur une table comprenant : six plaques de table sous la forme d'un trapèze isocèle ayant une paire de côtés opposés parallèles, dont la dimension de deux angles formés sur l'une ou l'autre des extrémités de chaque côté est identique ;

des éléments de fixation qui sont des éléments reliés et fixés sur le rebord extérieur de chacune des plaques de table et qui sont équipés d'une partie support ayant une forme prédéterminée définie par les extrémités courbées vers l'intérieur à partir d'une vue en coupe, la partie support ayant également une ouverture de couplage de façon à être fixée sur les plaques de table respectives ; des éléments de couplage coulissants qui couplent une plaque de table et une autre plaque de table par une insertion simultanée dans la partie support de chaque élément de fixation lorsque les éléments de fixation des plaques de table sont alignés et qui ont une rainure de passage de vis formée sur la partie inférieure ; et des pieds de table qui supportent les plaques de table à une hauteur établie à partir du sol et qui sont couplés à la partie extrémité supérieure d'un filet de vis couplé aux éléments de couplage coulissants, une table pouvant adopter différentes formes par liaison des six plaques de table au moyen de l'avancement ou du retrait des éléments de couplage coulissants, couplée avec des pieds de table, sur les éléments de fixation. La présente invention peut être efficacement déployée en fonction du nombre de personnes, puisque la table peut facilement adopter différentes formes par assemblage de plaques de table séparées.



Priorité : KR201020591A | WO2010KR3988A - 2010-03-08 | 2010-06-21

Application : WO2010KR3988A - 2010-03-11

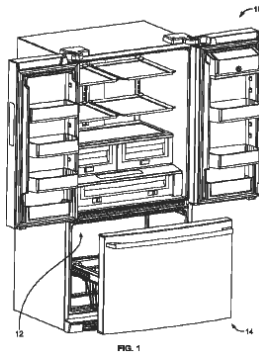
Date de publication : 2011-09-15

Inventeur(s) : KIM, Hyeong Sik

Déposant (s) : GANGGASAN CO. LTD.,KR | KIM Hyeong Sik,KR

1.5. WO2011106594A2 - DRAWER ASSEMBLY | ENSEMBLE TIROIR

Ensemble tiroir destiné à une enceinte et comprenant une première surface intérieure et une deuxième surface intérieure qui se font face. L'ensemble tiroir comprend un tiroir, une première crémaillère, une deuxième crémaillère, un premier élément à mouvement linéaire et un deuxième élément à mouvement linéaire. Le tiroir est configuré de façon à pouvoir être inséré dans l'enceinte. La première crémaillère et la deuxième crémaillère sont montées respectivement près de la première surface intérieure et de la deuxième surface intérieure. Le premier élément à mouvement linéaire et le deuxième élément à mouvement linéaire sont montés respectivement près de la première surface intérieure et de la deuxième surface intérieure. Chacun des éléments à mouvement linéaire est configuré de manière à permettre un mouvement du tiroir dans le sens de l'entrée et de la sortie par rapport à l'enceinte. Chacun des éléments à mouvement linéaire comprend un pignon configuré de façon à tourner en coopérant avec une crémaillère correspondante tandis que le tiroir est déplacé dans le sens de l'entrée ou de la sortie par rapport à l'enceinte.



Priorité : US2010714114A | WO2011US26168A - 2010-02-26 | 2011-02-25

Application : WO2011US26168A - 2011-02-25

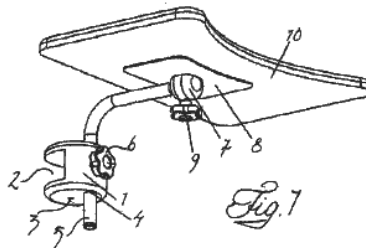
Date de publication : 2011-09-01

Inventeur(s) : BROWN, Andrew | BAYNE, Michael

Déposant (s) : ELECTROLUX HOME PRODUCTS INC.,US | BROWN Andrew,US | BAYNE Michael,US

1.6. WO2011115556A1 - REMOVABLE DEVICE FOR FACILITATING EATING | DISPOSITIF AMOVIBLE DESTINÉ À FACILITER LA PRISE DE NOURRITURE

L'invention concerne un dispositif destiné à être fixé sur le bord d'une table, comprenant une pince de table (1) comportant un trou vertical (4) dans lequel est fixé un pied d'un tube coudé (5). L'autre pied du tube (5) est horizontal et comporte à son extrémité externe un support de plateau (7) destiné à recevoir de façon pivotante, fixe et amovible un axe d'articulation vertical central sur la face inférieure d'un plateau (10) sur lequel peuvent être disposés des aliments et des boissons. Le pivotement du tube dans la pince de table et du plateau sur le support de plateau permet de placer le plateau dans une position souhaitée, à un angle souhaité, tout en écartant la pince de table. Le déplacement et la fixation du tube (5) dans la pince de table (1) permettent de régler verticalement la position du plateau pour permettre à l'utilisateur de manger confortablement la nourriture qu'il a en face de lui.



Priorité : SE2010249A | WO2011SE50280A - 2010-03-18 | 2011-03-15

Application : WO2011SE50280A - 2011-03-15

Date de publication : 2011-09-22

Inventeur(s) : ÄNGLAVIS, Marija

Déposant (s) : ÄNGLAVIS Marija,SE

1.7. WO2011117645A1 - IMPROVEMENTS IN AND RELATING TO FURNITURE | AMÉLIORATIONS APPORTÉES À DU MOBILIER

La présente invention porte sur un siège (10) qui est très polyvalent et qui présente une forme cylindrique simple. Le siège (10) peut être rapidement et facilement installé à n'importe quel endroit approprié et, en particulier, peut être inclus dans des zones extérieures, par exemple des parcs, des cours de récréation et des zones commerciales. Le siège (10) comprend une chambre intérieure (11) dans laquelle un lest (15) peut être placé de façon à lester le siège (10). Ce lest (15) empêche le déplacement facile du siège (10) et, en particulier, empêche le déplacement involontaire de celui-ci (10). Le siège (10) est situé à l'extérieur et le lest (15) est ramassé à côté du site d'installation. Le siège (10) comprend un baril coupé et recyclé comme noyau interne, un revêtement externe thermodurcissable étant moulé sur celui-ci. Par conséquent, le siège (10) est écologique et fabriqué à l'aide de matériaux recyclés et renouvelables, et peut être ancré à l'aide d'un matériau de lest renouvelable de source locale.

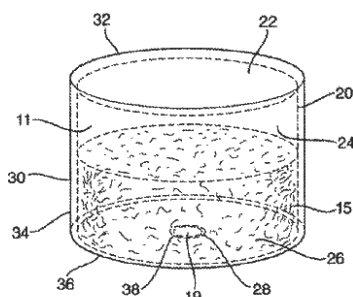


FIG. 2

Priorité : GB20104936A | WO2011GB50603A - 2010-03-24 | 2011-03-24

Application : WO2011GB50603A - 2011-03-24

Date de publication : 2011-09-29

Inventeur(s) : COLVIN, Barrie, George | BLAKE, James, Bartholomew

Déposant (s) : BOLLARDS INTERNATIONAL LIMITED,GB | J.B.A. DEVELOPMENT SERVICES LIMITED,GB | COLVIN Barrie George,GB | BLAKE James Bartholomew,GB

1.8. WO2011113434A1 - MODULARLY ASSEMBLABLE FURNITURE SYSTEM | SYSTÈME MOBILIER APTE À UN ASSEMBLAGE MODULAIRE

La présente invention concerne un système mobilier apte à un assemblage modulaire (1) pour l'assemblage de systèmes mobiliers en forme de boîtes tel qu'un ensemble d'étagères, comportant une pluralité de premiers panneaux (2, 2', 2'', 2''') ayant une épaisseur t1 et une première face latérale (5) et une seconde face latérale (6) et une première face de bord (13) et une seconde face de bord (14). Le système mobilier comporte également une pluralité de seconds panneaux (3, 3', 3'') ayant une épaisseur t2 et une première face latérale (7) et une seconde face latérale (8) et une première face de bord (15) et une seconde face de bord (16), ainsi qu'une pluralité de supports d'angle (4) pour un assemblage rectangulaire d'un premier panneau (2, 2', 2'', 2''') avec un second panneau (3, 3', 3'').

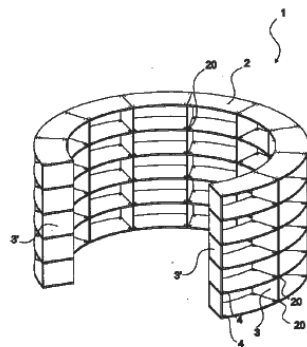


Fig. 5

Priorité : DK201070113A | WO2011DK18A - 2010-03-19 | 2011-03-21

Application : WO2011DK18A - 2011-03-21

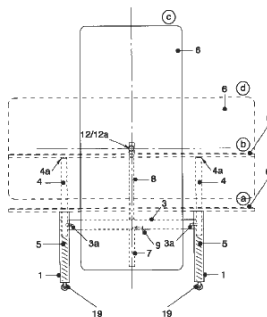
Date de publication : 2011-09-22

Inventeur(s): LASSEN, Peter, Joakim

Déposant (s) : RDS DESIGN APS,DK | LASSEN Peter Joakim,DK

1.9. FR2957766A1 - MEUBLE MULTI FONCTIONS

Mobilier de faible encombrement en bois, métal, ou autre matériau adopté de façon à avoir quatre modes de positionnement et utilisations différentes. (a) table de salon, (b) table traditionnelle ou de bureau (c) psyché verticale (d) psyché horizontale, l'ensemble reposant sur quatre pieds (1) de forme carrée, ou rectangulaire, ou ronde ou ovale ou toute autre forme. Ces pieds (1) sont reliés deux à deux par une traverse (2) réunies l'une à l'autre par une entretoise mobile (3) liaisonnée par des boulons 3 a maintenant en son centre le montant central (8) de support de l'ensemble de l'articulation (10).



Priorité : FR20101162A | FR2011633A - 2010-03-24 | 2011-03-03

Application : FR2011633A - 2011-03-03

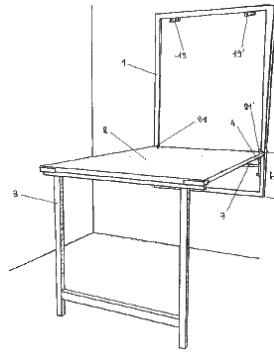
Date de publication : 2011-09-30

Inventeur(s): MADELINE ANDRE CHARLES HENRI

Déposant (s) : MADELINE ANDRE CHARLES HENRI,FR

1.10. FR2957497A1 - OBJET MURAL DECORATIF TRANSFORMABLE EN TABLE

Objet mural décoratif transformable en table qui se compose d'un encadrement décoratif, dans lequel est disposé un élément présentant également un effet décoratif comme par exemple un miroir, fixé sur une paroi réceptrice comme un mur ou une cloison, caractérisé en ce que l'encadrement est constitué, dans son épaisseur, de deux parties, une partie avant (2) constituant le plateau de table et une partie arrière (1) fixée contre le mur ou la cloison, articulées entre elles par l'intermédiaire de biellettes pivotantes (4) (4').



Priorité : FR20101061A - 2010-03-17

Application : FR20101061A - 2010-03-17

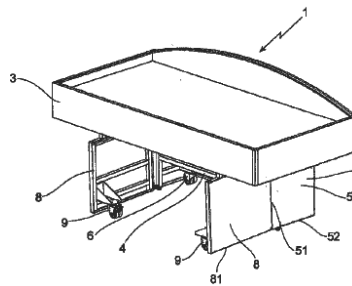
Date de publication : 2011-09-23

Inventeur(s): NONGLATON JACQUES

Déposant (s) : NONGLATON EMMANUELLE,FR | LEBLANC MARC,FR

1.11. FR2957234A1 - MEUBLE DE PRESENTATION DEPLACABLE

La présente invention concerne un meuble de présentation (1) déplaçable comportant une base (2) au-dessus de laquelle est situé un bac (3), ladite base (2) étant destinée à reposer sur le sol, en condition normale d'utilisation, par l'intermédiaire d'au moins un premier moyen de roulement (6) et d'au moins un patin de maintien (7), remarquable en ce que qu'il comprend au moins un panneau ouvrant (8) articulé sur ladite base (2) entre une position fermée et une position ouverte, ledit panneau ouvrant (8) étant muni d'au moins un deuxième moyen de roulement (9) et agencé de sorte qu'en position ouverte dudit panneau ouvrant (8) lesdits premier et deuxième moyens de roulement (6, 9) définissent un plan d'appui du meuble de présentation (1) sur le sol situé sous ledit patin de maintien (7). La présente invention concerne enfin le procédé de déplacement dudit meuble de présentation (1).



Priorité : FR2010960A - 2010-03-10

Application : FR2010960A - 2010-03-10

Date de publication : 2011-09-16

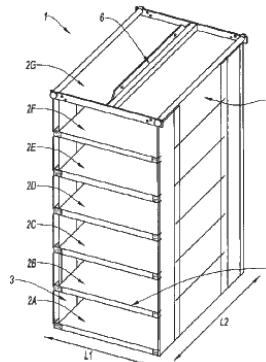
Inventeur(s): BERTHAUD PHILIPPE | BETRON PHILIPPE | MERY BRICE

Déposant (s) : HMY,FR

1.12. FR2956799A1 - ETAGERE DEPLIABLE A PLATEAUX ET PAROIS LATERALES SOUPLES

L'invention concerne une étagère dépliable (1) comprenant un ensemble de plateaux (2A à 2G) superposés dont au moins une partie des arêtes (7 à 10) est rejointe par des parois latérales (3 à 5) souples.

Dans cette étagère (1), au moins l'un (2B) desdits plateaux (2A à 2G) est souple et chaque arête (7 à 10) d'au moins l'un (2B) desdits plateaux souples est solidaire d'un tube rigide. L'invention concerne également un dispositif de rangement comprenant une armoire (20) et au moins une telle étagère dépliable (1,1').



Priorité : FR2010842A - 2010-03-01

Application : FR2010842A - 2010-03-01

Date de publication : 2011-09-02

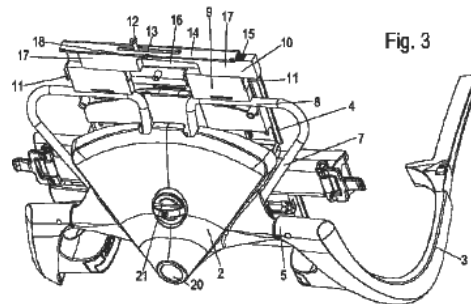
Inventeur(s): BOUCHAID ERWAN

Déposant (s) : DS SMITH RIVATEX,FR

2. SIEGES

2.1. EP2364616A1 - Chair | Chaise

A chair (1), in particular an office swivel chair, comprises a seat support (4) arranged on a frame (2) and a pivotably mounted back rest (3) pressed into an upright initial position by at least one spring, wherein the force of the spring is adjustable, wherein at least one block (9) of elastomer material is provided as the spring, which can be compressed by pivoting the back rest (3).



Priorité : DE102010015866A | EP2011156811A - 2010-03-09 | 2011-03-03

Application : EP2011156811A - 2011-03-03

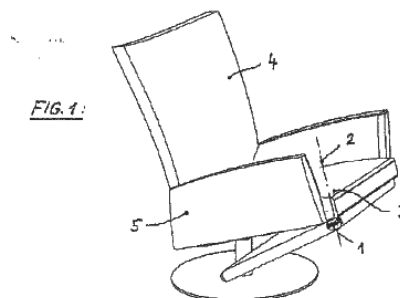
Date de publication : 2011-09-14

Inventeur(s): Zöhner, Henning

Déposant (s) : Kinnarps Samas GmbH,67547 Worms,DE,101233153

2.2. EP2364617A1 - Seating furniture with pivotable foot section | Meuble destiné à s'asseoir doté d'un élément de pied basculant

Ein Sitzmöbel mit um eine aufrechte Drehachse schwenkbarem Fußteil weist zusätzlich zu seinem Schwenkgelenk eine Höhenverlagerungseinrichtung auf, welche das Beinauflageelement des Fußteils höhenverlagert, und welche ein oder mehrere höhenverlagernde Kippenelemente mit einer Kippachse beinhaltet, die in der Funktionsstellung in einem Winkel von 0 bis 45 Grad zur Richtung der Sitzbreite verläuft. Die Erfindung verhindert eine Höhenstufe zwischen Sitz und Fußteil und findet ihren Einsatz insbesondere im Polstermöbelbereich.



Priorité : AT2010377A | EP2011165015A - 2010-03-09 | 2011-05-05

Application : EP2011165015A - 2011-05-05

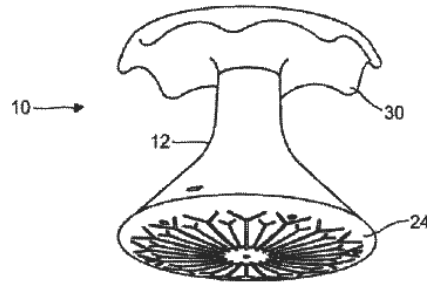
Date de publication : 2011-09-14

Inventeur(s): Fischer, Matthia

Déposant (s) : Vel Vega - Design e Vel Vega - Design e Tecnologia Ind. Unip. Lda.,Madeira,PT,101271165

2.3. EP2366310A1 - Seating furniture | Meuble d'assise

Ein ergonomisches Sitzmöbel (10) weist einen Sitz (14) zum Bereitstellen einer Sitzfläche, eine im Wesentlichen kreisförmigen Fußplatte (20) zum Aufstellen des Sitzmöbels (10) auf einem Boden und ein Mittelteil (12), das den Sitz (14) mit der Fußplatte (20) verbindet und dessen vertikale Mittelachse (13) zentral durch die Fußplatte (20) verläuft, auf. Der Sitz (14) oder seine Sitzfläche ist zumindest teilweise konkav ausgebildet ist. Die Fußplatte (20) ist zumindest teilweise konvex ausgebildet und die dem Boden zugewandte Seite der Fußplatte (20) ist zumindest teilweise als Antirutschfläche (24) ausgebildet.



Priorité : DE202010003608U | EP20111828A - 2010-03-15 | 2011-03-04

Application : EP20111828A - 2011-03-04

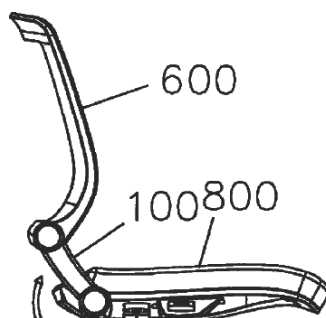
Date de publication : 2011-09-21

Inventeur(s) : Weber, Reinhard | Braun, Thomas | Richter, Walter | Harding, John

Déposant (s) : VS Vereinigte Spezialmöbelfabriken GmbH & Co. KG,97941 Tauberbischofsheim,DE,100831296

2.4. EP2368460A1 - Chair with back-and-forth moving backrest | Chaise avec dossier à déplacement de va-et-vient

A chair with a back-and-forth moving backrest comprises a seat and a backrest , the lower end of the backrest is separated from the seat; both sides of the lower end of the backrest are respectively connected with both sides of the back end of the seat by a rotating mechanism; the lower end of the rotating mechanism can be rotatably regulated relatively to the seat; the upper end of the rotating mechanism can be rotatably regulated relatively to the backrest; during the rotating regulation of the rotating mechanism, the backrest only moves back and forth relatively to the seat without changing the vertical state of the backrest.



Priorité : CN201010138032A | EP201015364A - 2010-03-27 | 2010-12-07

Application : EP201015364A - 2010-12-07

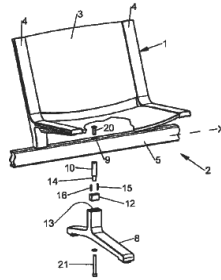
Date de publication : 2011-09-28

Inventeur(s) : Lu, Shunjie

Déposant (s) : Lu Shunjie,Qinghutou, Tangxia Town, Dongguan, Guangdong 523170,CN,101217389

2.5. EP2368461A1 - Seating furniture | Meuble d'assise

Sitzmöbel mit mehreren eine Sitzanordnung (1) bildenden Sitzen (3) und einer Abstützung (2), die eine waagerechte längs der Sitzanordnung sich erstreckende Schiene (5) umfasst, auf der die Sitzanordnung (1) befestigbar ist und die von mindestens zwei Standfüßen (8) getragen wird, wobei die Schiene (5) eine Hohlprofilschiene ist, die für die lösbare Befestigung eines Standfußes (8) ein Durchgangsloch (9) quer zur Schienenachse (X) aufweist, in dem ein Durchsteckbolzen (10) befestigbar und mit dem Standfuß (8) axial verspannbar ist.



Priorité : DE102010012380A | EP20112239A - 2010-03-22 | 2011-03-18

Application : EP20112239A - 2011-03-18

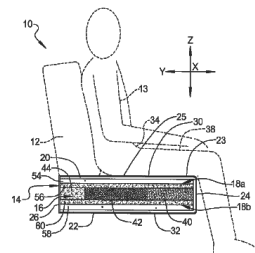
Date de publication : 2011-09-28

Inventeur(s) : Kusch, Dieter | Seipp, Karl-Heinz | de le Roi, Robert

Déposant (s) : Kusch & Co. Sitzmöbelwerke GmbH & Co. KG,59969 Hallenberg,DE,100994299

2.6. EP2365767A2 - CUSHION WITH PLURAL ZONES OF FOAM | COUSSIN COMPORTANT PLUSIEURS ZONES DE MOUSSE

Un ensemble formant coussin définissant une direction d'épaisseur comprend au moins une couche de recouvrement et une couche de cœur. La couche de cœur comprend un premier élément et un second élément. La couche de recouvrement s'étend continûment en travers des premier et second éléments dans une direction généralement transversale à la direction d'épaisseur, et le premier élément est disposé adjacent à une zone avant de l'ensemble formant coussin. Le second élément est disposé adjacent à une surface arrière du premier élément. Le second élément a une résistance à une déformation élastique plus élevée que le premier élément, et le premier élément a une résistance à une déformation élastique plus élevée que la ou les couches de recouvrement.



Priorité : US2008334767A | EP2009835451A | WO2009US65136A - 2008-12-15 | 2009-11-19 | 2009-11-19

Application : EP2009835451A - 2009-11-19

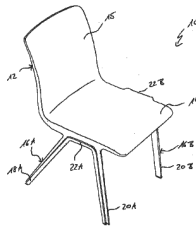
Date de publication : 2011-09-21

Inventeur(s) : MCCLUNG, Mark D. | MCCLURE, Theodore R. | HAWKINS, Steven D.

Déposant (s) : LA-Z-BOY Incorporated,Monroe, MI 48162,US,100162703

2.7. EP2368459A2 - Linkable chair | Siège pouvant être enchaîné

Die Erfindung betrifft einen Stuhl, umfassend ein Sitzelement (14) und beidseits des Sitzelements (14) jeweils ein Stuhlbeinelement (16A, 16B), das zwei Stuhlbeine (18A, 20A, 18B, 20B) bildet, sowie eine Kopplungseinrichtung zur Verkettung mit einem Stuhl (10') gleicher Bauart. Die Stuhlbeinelemente (16A, 16B) sind zur Ausbildung der Kopplungseinrichtung jeweils profilartig ausgebildet und haben einen hakenartigen Querschnitt, wobei sich der Querschnitt des einen Stuhlbeinelements (16B) in Bodenrichtung öffnet und sich der Querschnitt des anderen Stuhlbeinelements (16A) in der dem Boden abgewandten Richtung öffnet, und die Querschnitte der beiden Stuhlbeinelemente (16A, 16B) derart komplementär zueinander ausgebildet sind, dass der Querschnitt eines Stuhlbeinelements (16A) in einen Querschnitt des anderen Stuhlbeinelements (16B) eines Stuhls gleicher Bauart zur Verkettung der beiden Stühle (10, 10') formschlüssig eingreifen kann.



Priorité : DE202010004243U | EP2010172387A - 2010-03-26 | 2010-08-10

Application : EP2010172387A - 2010-08-10

Date de publication : 2011-09-28

Inventeur(s) : Ballendat, Martin

Déposant (s) : Design Ballendat GmbH, 5280 Braunau am Inn, AT, 101182731

2.8. EP2368458A1 - Seating safety device | Dispositif de sécurité pour siège

A rise and recline chair 10 sits on a base frame 16 which remains generally stationary with respect to the floor when the chair 10 is being adjusted between a reclined position and a risen position from which a person may more easily stand. The base frame 16 includes a front support bar 18 and a rear support bar 20 with joining support bars 22 extending therebetween. The chair 10 is provided with a safety barrier 24 which is exposed when the chair 10 is tilted forward in the risen position or is in a reclined position. The safety barrier 24 comprises fabric covered solid side barriers 26a, 26b, a fabric covered solid or fabric front barrier 28 and a fabric rear barrier 30.

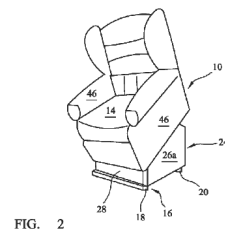


FIG. 2

Priorité : GB20104959A | EP2011159838A - 2010-03-25 | 2011-03-25

Application : EP2011159838A - 2011-03-25

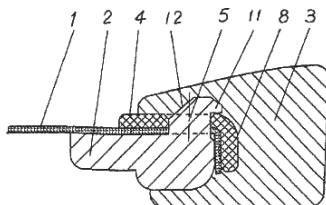
Date de publication : 2011-09-28

Inventeur(s) : Henderson, James Iain | Henderson, Paul Neil Andrew

Déposant (s) : Henderson James Iain, Selston, Nottinghamshire NG16 6QE, GB, 101237802 | Henderson Paul Neil Andrew, Selston, Nottinghamshire NG16 6QE, GB, 101237803

2.9. WO2011106920A1 - INTEGRATED SHAPED NET FRAME FOR OFFICE CHAIR | CADRE INTÉGRÉ PROFILÉ POUR MAILLE POUR CHAISE DE BUREAU

L'invention concerne un cadre intégré profilé pour maille pour une chaise de bureau comprenant un tissu maillé (1), un cadre intérieur (2) et un cadre extérieur (3), et doté aussi d'une bande latérale de compression de maille (4) correspondant à la surface supérieure du cadre intérieur (2). Plusieurs tiges en saillie (5) sont placées de façon équidistante sur la surface supérieure du cadre intérieur (2). Les parties périphériques du tissu maillé (1) sont placées sur le cadre intérieur (2) grâce aux perforations de la maille (6) correspondant aux tiges en saillie (5) du cadre intérieur (2). La bande latérale de compression de maille (4) est pressée sur le tissu maillé (1) grâce à des trous traversants (7) correspondant aux tiges en saillie (5) du cadre intérieur (2). D'autres parties du cadre intérieur (2) et de la bande latérale de compression de maille (4) sont placées dans le cadre extérieur (3), excepté leurs extrémités intérieures laissées hors du cadre extérieur (3), et leurs surfaces extérieures sont totalement en contact avec le cadre extérieur (3). Le tissu maillé de l'application, doté d'une élasticité uniforme et d'un bon facteur d'intensité de contrainte, est solide et fiable lors de l'utilisation.



Priorité : CN201020125867U | WO2010CN2030A - 2010-03-03 | 2010-12-13

Application : WO2010CN2030A - 2010-12-13

Date de publication : 2011-09-09

Inventeur(s) : OU, Zaxun

Déposant (s) : OU Zaxun,CN

2.10. WO2011106774A2 - CHAIR WITH COLLAPSIBLE SEAT BACK | CHAISE AVEC DOSSIER RABBATABLE

Chaise comprenant un ensemble dossier monté de façon à pouvoir pivoter sur un ensemble siège et passer au choix d'une première position verticale à une seconde position rabattue. La chaise peut être équipée d'un mécanisme de verrouillage pour bien fixer l'ensemble dossier dans la première position verticale.

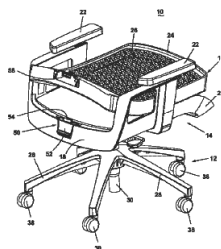


Fig. 4

Priorité : US2010308632P | WO2011US26481A - 2010-02-26 | 2011-02-28

Application : WO2011US26481A - 2011-02-28

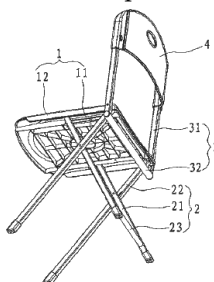
Date de publication : 2011-09-01

Inventeur(s) : KLAASEN, Gardner | VALDISERRI, David, G.

Déposant (s) : ZERO1 LLC,US | KLAASEN Gardner,US | VALDISERRI David G.,US

2.11. WO2011116638A1 - FOLDING CHAIR | CHAISE PLIANTE

La présente invention concerne une chaise pliante qui comprend un panneau d'assise (1), un support d'assise (2), un support de dossier (3) et un panneau de dossier (4). Le support d'assise (2) comprend deux groupes d'éléments barres qui comprennent une barre avant (21) et une barre arrière (22) qui pivotent conjointement et respectivement de façon croisée. Le support de dossier (3) comprend deux barres de dossier (31), le panneau de dossier (4) est fixé par-dessus les deux barres de dossier (31). Une butée pour limiter la partie supérieure de la barre avant (21) est prévue sur la surface inférieure du panneau d'assise (1), la barre avant (21) coopère de façon mobile avec le panneau d'assise (1), et la barre arrière (22) pivote par rapport à l'extrémité arrière du panneau d'assise (1). Les parties inférieures des deux barres de dossier (31) pivotent par rapport aux deux côtés de l'extrémité arrière du panneau d'assise (1), les extrémités inférieures des deux barres de dossier (31) sont reliées par une tige (32) derrière la barre arrière (22).



Priorité : CN201020147009U | WO2011CN70166A - 2010-03-23 | 2011-01-11

Application : WO2011CN70166A - 2011-01-11

Date de publication : 2011-09-29

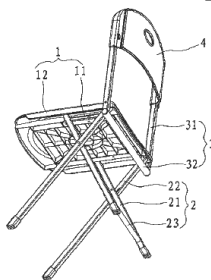
Inventeur(s) : CHOI, Kwanjun

Déposant (s) : CAMPVALLEY (XIAMEN) CO. LTD.,CN | CHOI Kwanjun,KR

2.12. WO2011116608A1 - FOLDING SEAT | SIÈGE PLIANT

L'invention concerne un siège pliant comprenant un panneau (1) d'assise, un ensemble (2) de support d'assise, un ensemble (3) de support de dossier et un panneau (4) de dossier. L'ensemble (2) de support d'assise comporte deux paires de barres, chacune d'elles étant composée respectivement d'une barre (21) de support avant et d'une barre (22) de support arrière accouplées l'une à l'autre de manière articulée. L'ensemble (3) de support de dossier comporte deux barres (31) de support de dossier et le panneau (4) de dossier est attaché aux parties supérieures des deux barres (31) de support de dossier. Un cran de blocage est prévu sur la surface inférieure du panneau (1) d'assise pour bloquer les extrémités supérieures des barres (21) de support avant. Les barres de support avant coopèrent de façon mobile avec le panneau (1) d'assise, tandis que les barres (22) de support arrière sont reliées de manière articulée à l'extrémité arrière du panneau (1) d'assise. Les parties inférieures des deux barres (31) de support de dossier sont accouplées de manière articulée aux deux côtés de l'extrémité arrière du panneau (1) d'assise et les extrémités inférieures des deux barres (31) de support de dossier sont reliées par une barre (32) de blocage, à l'arrière des barres (22) de support arrière. La relation de coopération mobile entre les barres (21) de support avant de l'ensemble (2) de support d'assise et le panneau (1) d'assise permet de replier le panneau (1) d'assise vers le bas en direction des barres de support de l'assise.

D'autre part, la liaison articulée entre l'ensemble (3) de support de dossier et le panneau (1) d'assise permet de replier l'ensemble (3) de support de dossier sur l'ensemble (2) de support d'assise. Ainsi, la hauteur totale et donc le volume du siège pliant sont réduits une fois que celui-ci a été plié.



Priorité : CN201020147009U | WO2010CN78722A - 2010-03-23 | 2010-11-15

Application : WO2010CN78722A - 2010-11-15

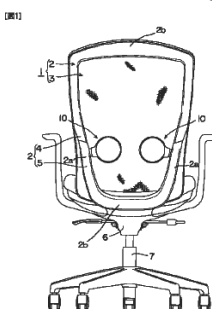
Date de publication : 2011-09-29

Inventeur(s): CHOI, Kwanjun

Déposant (s) : CAMPVALLEY (XIAMEN) CO. LTD.,CN | CHOI Kwanjun,KR

2.13. WO2011117918A1 - LUMBAR SUPPORT DEVICE FOR CHAIR | DISPOSITIF DE SUPPORT LOMBAIRE POUR UNE CHAISE

La présente invention se rapporte à un dispositif de support de lombaire pour une chaise, ayant une structure simplifiée pour monter des supports lombaires, qui sont ajustables en hauteur, à un cadre et pour offrir un support souple pour la partie vertébrale lombaire de la personne assise sur la chaise. Le dispositif de support lombaire pour une chaise comprend deux éléments de support lombaire (10) séparés vers la gauche et vers la droite et chaque élément de support lombaire (10) présente une section de support lombaire (11) pour supporter la partie vertébrale lombaire et présente également une section d'appui (12) pour supporter la section de support lombaire. Une extrémité de chaque section d'appui de support lombaire (12) est raccordée de manière à pouvoir tourner et montée sur une armature de dossier (2) au moyen d'un arbre de rotation (14), et la section de support lombaire (11) sur le côté d'extrémité de la section d'appui de support lombaire (12) peut être ajustée en hauteur par déplacement de la section de support lombaire (11) autour de l'arbre de rotation (14) le long d'un arc circulaire.



Priorité : WO2010JP2066A - 2010-03-24

Application : WO2010JP2066A - 2010-03-24

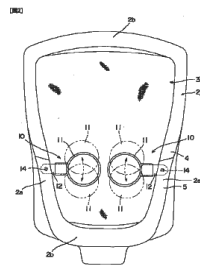
Date de publication : 2011-09-29

Inventeur(s): KURATA, Fumihiro

Déposant (s) : TAKANO CO. LTD.,JP | KURATA Fumihiro,JP

2.14. WO2011117937A1 - LUMBAR SUPPORT DEVICE FOR CHAIR | DISPOSITIF DE SUPPORT LOMBAIRE POUR CHAISE

La présente invention concerne un dispositif de support lombaire pour chaise. Ledit dispositif est conçu de manière telle que la structure pour monter un support lombaire à position réglable sur un cadre soit simple et que la partie de vertèbre lombaire de la personne assise soit supportée en douceur. Le dispositif de support lombaire comprend deux éléments de support lombaire (10) séparés sur la gauche et sur la droite, et chacun des éléments de support lombaire (10) est pourvu d'une section de support lombaire (11) qui supporte la partie de vertèbre lombaire, et également d'une section étau (12) qui supporte la section de support lombaire. Une extrémité de la section étau de support lombaire (12) est reliée et montée de façon rotative sur un cadre arrière (2) par l'intermédiaire d'un arbre de rotation (14). La section de support lombaire (11) sur le côté d'extrémité avant est conçue pour se déplacer en un mouvement circulaire autour de l'arbre de rotation (14), ce qui permet à la position de la section de support lombaire (11) d'être réglée dans le sens de la hauteur.



Priorité : WO2010JP2066A | WO2010JP5411A - 2010-03-24 | 2010-09-02

Application : WO2010JP5411A - 2010-09-02

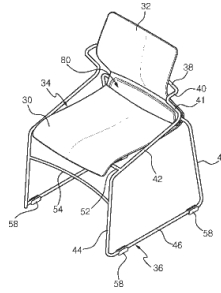
Date de publication : 2011-09-29

Inventeur(s) : KURATA, Fumihito | OKAMOTO, Isao

Déposant (s) : TAKANO CO. LTD.,JP | KURATA Fumihito,JP | OKAMOTO Isao,JP

2.15. WO2011115334A1 - TILTING CHAIR | CHAISE BASCULANTE

L'invention concerne une chaise basculante comprenant : une plaque de support (34) dotée d'un siège monobloc (30) et d'un dossier (32) et un cadre (36) conçu pour supporter/maintenir la plaque de support (34). Le cadre (36) comprend une partie de support de dossier (38), une paire de parties de connexion avant (42, 42'), une paire de parties de pattes avant (44, 44'), une paire de parties inférieures (46, 46'), une paire de parties de pattes arrière (48, 48'), une partie de support arrière (50) conçu pour supporter une partie située entre le siège et le dossier, une partie de support avant (52) conçu pour supporter l'avant du siège par couplage des extrémités avant de la paire de parties de connexion avant, de premiers moyens de couplage (60) conçus pour coupler la partie de support de dossier au dossier, de deuxièmes moyens de couplage (70) conçus pour coupler la partie de support avant au siège et de troisièmes moyens de couplage (80) conçus pour coupler la partie de support arrière entre le siège et le dossier. Cette structure permet le déplacement ergonomique de la chaise basculante selon une inclinaison synchronisée, dans laquelle la partie arrière du siège descend et l'extrémité avant du siège se déplace vers l'avant pendant l'opération d'inclinaison, ce qui offre un niveau de confort élevé.



Priorité : KR201023457A | WO2010KR5027A - 2010-03-16 | 2010-07-30

Application : WO2010KR5027A - 2010-03-11

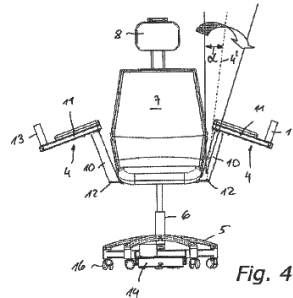
Date de publication : 2011-09-22

Inventeur(s) : LEE, Jong Moo | LEE, Seong Jin | YUN, Dae Ho

Déposant (s) : SIDIZ INC.,KR | LEE Jong Moo,KR | LEE Seong Jin,KR | YUN Dae Ho,KR

2.16. WO2011104320A1 - SEATING FURNITURE HAVING PIVOTABLE ARM RESTS | SIÈGE À ACCOUDOIRS PIVOTANTS

L'invention concerne un siège (1) comprenant un châssis (2) de siège, une assise (3) et des accoudoirs pivotants (4), ceux-ci pouvant pivoter d'une première position (position de base), orientée sensiblement horizontalement vers l'avant, à une seconde position, à l'encontre de la force de rappel d'un élément ressort. Selon l'invention, les accoudoirs (4) et leurs supports (10) sont montés pivotant dans des zones d'articulation latérales (12) dans la zone arrière de l'assise (3). Les axes de rotation (4') des accoudoirs (4), qui s'étendent sensiblement dans un plan vertical ε passant par les zones d'articulation (12), sont inclinés vers l'extérieur selon un angle α compris entre 5° et 30° , de préférence selon un angle d'environ 10° . De ce fait, lorsque les accoudoirs (4) se trouvent dans leur seconde position, ceux-ci sont tournés vers l'extérieur, en sens opposé, par rapport à l'assise (3) du siège (1) et sont en même temps inclinés vers le bas.



Priorité : AT2010305A | WO2011EP52777A - 2010-02-26 | 2011-02-25

Application : WO2011EP52777A - 2011-02-25

Date de publication : 2011-09-01

Inventeur(s) : VOHRZYKA, Peter

Déposant (s) : VOHRZYKA Peter,AT

2.17. WO2011112150A1 - CHAIR PROVIDING ENHANCED HEALTH CARE AND COMFORT | CHAISE OFFRANT UN MEILLEUR CONFORT ET DE MEILLEURS SERVICES MÉDICAUX

La présente invention se rapporte à une chaise permettant d'améliorer le confort lorsqu'il est nécessaire de rester assis pendant de longues périodes de temps, comme dans un aéronef, une salle de spectacle, un théâtre, une salle d'attente, une automobile, une bibliothèque et analogue. Lors de son utilisation selon une disposition publique comprenant de multiples chaises disposées les unes derrière les autres, un repose-pieds (210) est monté sur la chaise, à une hauteur (H) par rapport au niveau du sol (220), le repose-pieds (210) sur une première chaise (100a) étant utilisable par une personne assise sur une seconde chaise (100b) qui se trouve derrière la première chaise (100a). Selon un autre aspect, le repose-pieds (210) est monté à l'avant (290) de la chaise à une hauteur (H) qui est plus près du niveau de siège (280) que du niveau du sol (220) pour être utilisé par une personne assise sur la même chaise tout en devant lever les articulations des genoux de façon significative au-dessus du niveau de siège (280).

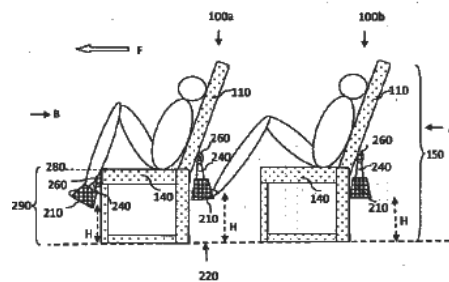


Fig.2a

Priorité : SG20101769A | WO2010SG412A - 2010-03-12 | 2010-10-28

Application : WO2010SG412A - 2010-10-28

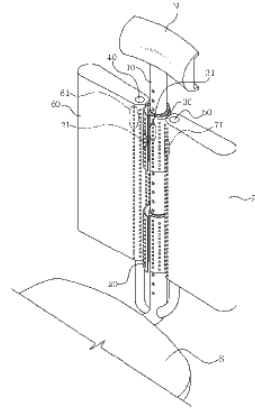
Date de publication : 2011-09-15

Inventeur(s) : SARKAR, Manju

Déposant (s) : SARKAR Manju,SG

2.18. WO2011112039A2 - CHAIR HAVING A DIVIDED BACKREST PANEL WITH A MASSAGER | CHAISE MUNIE D'UN PANNEAU DOSSIER DIVISÉ AVEC SYSTÈME DE MASSAGE

La présente invention concerne une chaise dotée d'un panneau dossier divisé qui comprend un système de massage. La chaise comprend notamment : un support de dossier associé à un côté du dos du siège de la chaise, et qui s'étend dans une direction verticale ; un premier élément support associé rotatif au support de dossier ; un second élément support associé rotatif au support de dossier ; un premier axe rotatif de dossier agencé parallèlement au support de dossier et qui possède une extrémité inférieure associée au support de dossier et qui s'étend à partir de là ; un second axe rotatif de dossier agencé symétriquement au premier axe rotatif de dossier par rapport au support de dossier et qui possède une extrémité inférieure associée au support de dossier et qui s'étend à partir de là ; un premier dossier associé rotatif au premier axe rotatif de dossier ; et un second dossier associé pivotant au second axe rotatif de dossier, le premier dossier pivotant tandis que le premier élément support est en prise avec la surface périphérique extérieure sur un côté du premier dossier et le second dossier pivotant tandis que le second élément support est en prise avec la surface périphérique extérieure sur un côté du second dossier. La chaise de l'invention peut éviter la déformation de la colonne vertébrale, augmenter le confort de l'utilisateur et rapidement éliminer la fatigue accumulée sans utiliser d'alimentation électrique séparée.



Priorité : KR201021952A | WO2011KR1721A - 2010-03-11 | 2011-03-11

Application : WO2011KR1721A - 2011-03-11

Date de publication : 2011-09-15

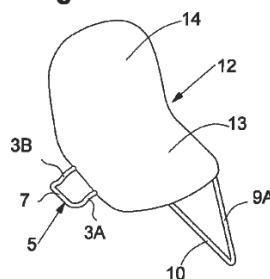
Inventeur(s) : YANG, Moon Seok

Déposant (s) : YANG Moon Seok, KR

2.19. WO2011108966A1 - SEATING DEVICE | DISPOSITIF D'ASSISE

La présente invention se rapporte à un système d'assise comprenant au moins deux modules d'assise reliés l'un à l'autre, chaque module d'assise comprenant un cadre tubulaire et un siège supporté par le cadre tubulaire. La présente invention se rapporte également à un module d'assise séparé faisant partie du système d'assise. Le système d'assise selon la présente invention est caractérisé en ce que chaque cadre tubulaire définit une boucle (5) qui se projette en saillie au-delà de l'un des côtés du siège (12) ; en ce que le siège (12) est prévu sur le côté opposé avec une ouverture (21) et des moyens de retenue (24) associés à l'ouverture (21) ; et en ce que la boucle (5) de l'un des modules d'assise est adaptée pour se mettre en prise avec les moyens de retenue (24) d'un module d'assise adjacent. Le module d'assise situé à l'une des extrémités de la rangée de modules d'assise reliés les uns aux autres comprend un support spécial pour ses moyens de raccordement.

Fig. 1



Priorité : SE2010189A | WO2011SE36A - 2010-03-01 | 2011-02-24

Application : WO2011SE36A - 2011-02-24

Date de publication : 2011-09-09

Inventeur(s) : FAHLSTEDT, Andreas

Déposant (s) : ANDREAS FAHLSTEDT DESIGN, SE | FAHLSTEDT Andreas, SE

2.20. FR2957230A1 - SIEGE PENDULAIRE SYNCHRONISANT LES MOUVEMENTS DE L'ASSISE ET DU DOSSIER

Siège pendulaire synchronisant les mouvements de l'assise et du dossier L'invention concerne un siège articulé en mode pendulaire disposant de branches et d'articulation pour optimiser le positionnement de l'utilisateur/trice. Le siège comporte un pied (13) sur lequel est fixé un support (7) comportant deux branches latérales (7a) et (7b) entre lesquelles est disposée l'assise (12). L'assise (12) et le dossier (6) sont reliés entre eux par deux quadrilatères (ABCD) et (ABCD)', identiques et symétriques par rapport à l'assise (12), comportant quatre branches articulées en rotation par les axes (A), (B), (C) et (D). Les quadrilatères (ABCD) et (ABCD)' sont montés à rotation autour des deux axes (Ga) et (Gb) situés sur la partie supérieure de chaque branche du support (7a) et (7b) A la partie supérieure de chaque branche (7a) et (7b) est disposé un élément élastique (E) et (E)' dans chacun lequel un axe de rotation (Ga) et (Gb).

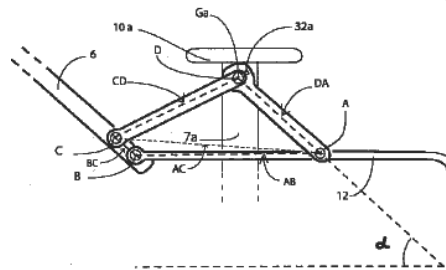


FIGURE 13

Priorité : FR2010935A - 2010-03-09

Application : FR2010935A - 2010-03-09

Date de publication : 2011-09-16

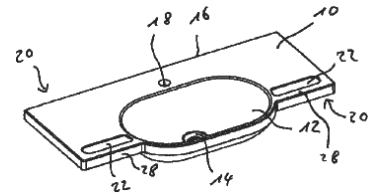
Inventeur(s) : MONARD DIDIER MARC

Déposant (s) : MONARD DIDIER MARC,FR

3. CUISINES ET SALLES DE BAIN

3.1. EP2363053A2 - Washing table | Waschtisch | Table de lavage

Die Erfindung betrifft einen Waschtisch mit einem einen Abfluss aufweisenden Beckenbereich, an welchen ein Randabschnitt angrenzt, welcher zumindest einen Haltegriff aufweist.



Priorité : DE202010003201U | EP2011903A - 2010-03-05 | 2011-02-04

Application : EP2011903A - 2011-02-04

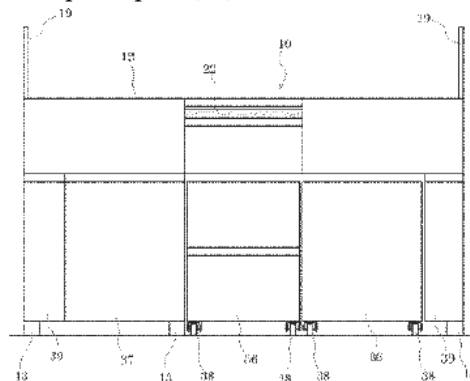
Date de publication : 2011-09-07

Inventeur(s) : Henrich, Silvia | Köhler, Horst

Déposant (s) : HEWI Heinrich Wilke GmbH,34454 Bad Arolsen,DE,100138990

3.2. WO2011118621A1 - KITCHEN UNIT | UNITÉ DE CUISINE

La présente invention concerne une unité de cuisine dans laquelle la surface supérieure d'un corps d'unité de cuisine principale peut être efficacement élargie lors de l'utilisation de la cuisine. L'unité de cuisine îlot (10) possède un appareil de cuisson (14) et un évier (16) disposés dans la surface supérieure du corps d'unité de cuisine principale (12). Des comptoirs auxiliaires rotatifs (20) et un comptoir coulissant (22), qui sont déplacés vers l'extérieur de manière à atteindre un état grossièrement parallèle à la surface supérieure du corps d'unité de cuisine principale (12) depuis un état situé dans l'espace intérieur (18) du corps d'unité de cuisine principale (12), sont prévus de manière insérable/amovible parallèlement au sommet de la partie antérieure du corps d'unité de cuisine principale (12). Un siège dépliant (36), qui est déplacé à l'extérieur du corps d'unité de cuisine principale (12) depuis un état placé dans l'espace intérieur (18) du corps d'unité de cuisine principale (12), est disposé de manière insérable/amovible dans le fond de la partie antérieure du corps d'unité de cuisine principale (12).



Priorité : JP20101885U | WO2011JP56957A - 2010-03-24 | 2011-03-23

Application : WO2011JP56957A - 2011-03-23

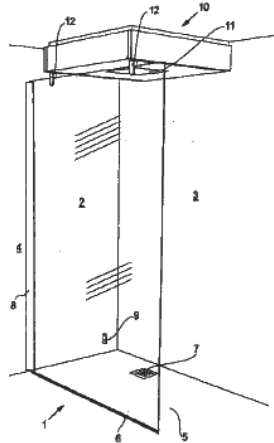
Date de publication : 2011-09-29

Inventeur(s) : HASEGAWA Tomoko | HASEGAWA Iwao

Déposant (s) : FUETSU KENSETSU CO. LTD.,JP | HASEGAWA Tomoko,JP | HASEGAWA Iwao,JP

3.3. WO2011110548A1 - SHOWER DEVICE | DISPOSITIF DE DOUCHE

L'invention concerne un dispositif de douche (1) composé d'une séparation de douche mobile (2) conçue en tant qu'élément en forme de panneau, et/ou d'un élément de base de douche (16) comportant une zone de réception plane (39) entourée par une goulotte d'écoulement ouverte périphérique (17). La séparation de douche (2) est déplacée de façon manuelle ou motorisée d'une position de non-utilisation (30) vers une position d'utilisation (32) et inversement.



Priorité : DE102010015856A | DE102010015855A | DE102010015852A | WO2011EP53454A - 2010-03-08 | 2010-03-08 | 2010-03-08 | 2011-03-08

Application : WO2011EP53454A - 2011-03-08

Date de publication : 2011-09-15

Inventeur(s) : PEISSING, Rolf | SCHOLP, Werner

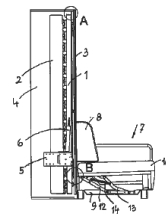
Déposant (s) : PEISSING Rolf,DE | SCHOLP Werner,DE

4. LITS

4.1. EP2363044A1 - Fold-away bed | Lit mural escamotable

Bei einem Wandschrankbett mit einem Bettrahmen (1), der um eine in einem Korpus (4) angeordnete waagrechte Schwenkachse zwischen einer Liegestellung und einer Verwahrungsstellung schwenkbar ist, sind zur Erleichterung dieser Schwenkbewegung Federn (6) angeordnet. Vor dem in den Korpus (4) eingeschwenkten Bettrahmen (1) ist ein Sitzmöbel (7) angeordnet, dessen Sitzpolster (10) am Möbelgestell (9) nach vorne schwenk- oder schiebbar gelagert ist, sodass maximal 25% des herabgeschwenkten Bettes freitragend sind.

FIG. 1



Priorité : AT2010339A | EP2011450030A - 2010-03-04 | 2011-03-03

Application : EP2011450030A - 2011-03-03

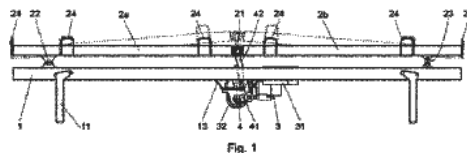
Date de publication : 2011-09-07

Inventeur(s) : Moldovan, Adrian

Déposant (s) : Hodry Metallwarenfabrik R.Hoppe Ges.m.b.H & Co. KG,3430 Tulln,AT,100140328

4.2. EP2366311A1 - Articulated bed | Lit articulé

The present invention relates to an articulated bed which comprises a perimetric tubular frame (1), two mattress support portions (2a y 2b) articulated at the ends opposite to the respective ends of the frame, and articulated to one another at facing ends by means of a common rotating shaft (21); a geared motor (3) assembled in the frame which rotationally operates a transverse shaft (4) provided with at least one crank (41) coupled by means of a connecting rod (42) with the common shaft (21) for the articulation of the two mattress support portions (2a, 2b), transmitting a vertical oscillation to the common shaft (21) and to the facing ends of the mattress support portions (2a, 2b). In one embodiment variant it comprises a second geared motor (5) which transmits an longitudinal alternating movement to the mattress support portions (2a, 2b) by means of a connecting rod-crank mechanism (51, 52).



Priorité : ES201030372A | EP2011382058A - 2010-03-15 | 2011-03-07

Application : EP2011382058A - 2011-03-07

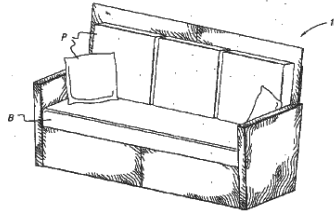
Date de publication : 2011-09-21

Inventeur(s) : Casteras Farre, Jaume

Déposant (s) : Stones & Sticks S.L.,25320 Anglesola (Lleida),ES,101074904

4.3. WO2011109105A1 - BED TO A SOFA CONVERSION FRAME | STRUCTURE DE CONVERSION D'UN LIT EN CANAPÉ

La présente invention concerne un structure de conversion d'un lit en un canapé comprenant un dossier, un repose-pieds (optionnel) et une paire d'accoudoirs prévus pour être d'un seul tenant ou assemblés afin de former une structure de canapé autour d'un lit traditionnel et de sa structure de base. La paire d'accoudoirs forme une base pour le montage du dossier et du repose-pieds par l'intermédiaire de pièces de montage et de fentes de montage correspondantes. Aussi bien le dossier que le repose-pieds peuvent constituer une unité d'un seul tenant ou un ensemble, et/ou être repliables pour assurer un rangement facile.



Priorité : US2010282585P | WO2011US412A - 2010-03-03 | 2011-03-03

Application : WO2011US412A - 2011-03-03

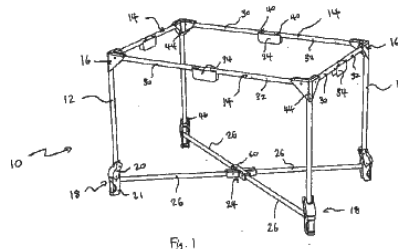
Date de publication : 2011-09-09

Inventeur(s): DAVIS, Clark, M.

Déposant (s) : BED TO A SOFA CONVERSION COMPANY, LLC,US | DAVIS Clark M.,US

4.4. WO2011117658A1 - COT | LIT D'ENFANT

La présente invention se rapporte à un lit d'enfant de voyage qui peut être plié pour permettre qu'il soit facilement rangé et facilement transportable. Le lit pliant pour enfant peut être mis dans un état déployé et un état plié. Dans l'état déployé, le lit d'enfant offre un support pour un matelas et fournit un rail supérieur espacé sur une distance minimale prédéterminée au-dessus du support et, dans l'état plié, le lit d'enfant est plus petit que la distance minimale dans chaque dimension. De manière avantageuse, un lit d'enfant selon la présente invention peut être conçu pour avoir un espace suffisant entre la surface supérieure d'un matelas et les limites supérieures de la hauteur du lit d'enfant de sorte à réduire la probabilité qu'un bébé ne tombe du lit tout en étant suffisamment compact dans son état plié de sorte à faciliter le transport du lit d'enfant.



Priorité : GB20105066A | WO2011GB50625A - 2010-03-26 | 2011-03-28

Application : WO2011GB50625A - 2011-03-28

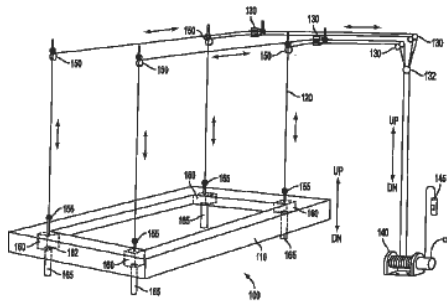
Date de publication : 2011-09-29

Inventeur(s): PARTINGTON, Nathan

Déposant (s) : KOOLTRADE LIMITED,GB | PARTINGTON Nathan,GB

4.5. WO2011106130A1 - SYSTEM AND METHOD FOR RETRACTABLE FURNITURE UNIT | SYSTÈME ET PROCÉDÉ POUR UNITÉ DE MOBILIER RÉTRACTABLE

L'invention porte sur un lit rétractable qui peut être levé ou abaissé à la verticale. Le lit rétractable comprend un cadre afin de porter un matelas, et un système de contrepoids pour lever et abaisser le lit par déplacement vertical. Lorsque le lit se trouve dans la configuration abaissée, il vient en contact avec le sol, permettant ainsi à une personne de dormir dans le lit. Lorsque le lit est dans la configuration levée, il est proche du plafond, permettant ainsi à une personne de passer sous le lit. Le système de contrepoids permet de faire descendre le lit et le remonter commodément.



Priorité : US2010697181A | WO2011US23070A - 2010-01-29 | 2011-01-28

Application : WO2011US23070A - 2011-01-28

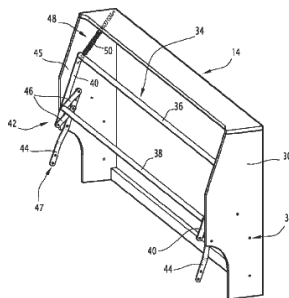
Date de publication : 2011-09-01

Inventeur(s) : ROEPKE, Emmett, James

Déposant (s) : ROEPKE Emmett James,US

4.6. FR2957498A1 - CANAPE-LIT CONVERTURE, COMPORTANT UN SOMMIER PLIABLE DONT LE DEPLOIEMENT EST PERFECTIONNE

Le canapé convertible comporte un dossier (14), comprenant une partie structurale (30) et au moins un coussin de dossier, un sommier pliable entre une position pliée et une position dépliée, une assise, délimitant un logement pour le sommier en position pliée, et une ossature (34) de support des coussins de dossier, mobile par rapport à la partie structurale (30) du dossier (14) entre une position haute et une position basse.



Priorité : FR201051886A - 2010-03-17

Application : FR201051886A - 2010-03-17

Date de publication : 2011-09-23

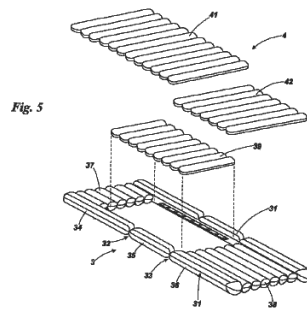
Inventeur(s) : LAURENT ALBERT

Déposant (s) : DIVA FRANCE Société par actions simplifiée,FR

5. MATELAS - LITERIE

5.1. EP2367462A1 - PNEUMATIC MATTRESS | MATELAS PNEUMATIQUE

L'invention porte sur un matelas (1), qui comporte un revêtement (2) renfermant deux couches (3, 4) de cellules pneumatiques. Les cellules sont réalisées en un matériau en feuille ou en tube imperméable soudé selon des formes souhaitées. La couche inférieure comprend des cellules de bord (31) s'étendant sur toute la longueur du matelas. Ces cellules sont partiellement fermées en deux emplacements, un emplacement hanche (32) et un emplacement genou (33). Il en résulte que ces cellules comportent une partie tête et dos (34), une partie haut de jambe (35) et une partie bas de jambe (36). Les parties peuvent être articulées ou pivoter par rapport à leurs parties adjacentes, sans que la pression pneumatique dans celles-ci tende à les maintenir rigides. Entre les cellules de bord à l'extrémité de tête du lit, ou, autrement dit, entre les parties de tête (34), six courtes cellules de tête (37) sont agencées avec leur longueur de cellule se trouvant en direction longitudinale du matelas. Les cellules de tête sont réalisées sous la forme d'un groupe séparé des cellules de bord. De façon similaire, six cellules de jambe inférieure (38) sont disposées entre les parties de bas de jambe (36). L'espace central dans la couche inférieure, laissé libre par les cellules qui ont été décrites, est rempli par un groupe de neuf cellules s'étendant transversalement (39). Les groupes de cellules sont maintenus groupés par des articulations décrites plus en détail ci-dessous. La couche supérieure est constituée par un groupe de nuque et de haut de jambe de douze cellules transversales (41) et un deuxième groupe de sept cellules de bas de jambe (42).



Priorité : [GB200821066A](#) | [EP2009765153A](#) | [WO2009GB2691A](#) - 2008-11-18 | 2009-11-18 | 2009-11-18

Application : [EP2009765153A](#) - 2009-11-18

Date de publication : 2011-09-28

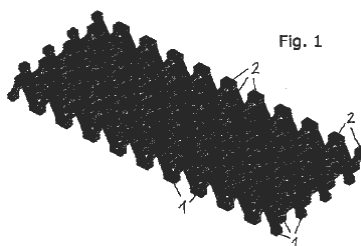
Inventeur(s) : PILE, Brian, Frank

Déposant (s) : Psp Technology Limited, Hampshire, GB, 101182717

5.2. EP2364618A1 - Spring element for mattresses | Federelement für Matratzen | Élément de ressort pour matelas

Die Erfindung betrifft ein Federelement für Matratzen oder dergleichen mit elastisch verformbaren Federkörpern, die mit Verbindungselementen zu einer flächigen Struktur verbunden sind. Eine optimale elastische Struktur kann dadurch erreicht werden, dass die Federkörper aus unteren Stützkörpern (1) und oberen Stützkörpern (2) zusammengesetzt sind, die in mehreren Reihen (4) angeordnet sind, wobei die unteren Stützkörper (1) und die oberen Stützkörper (2) einer Reihe durch schräge Verbindungselemente (3) verbunden sind, und dass die einzelnen Reihen durch Verbindungsstege (5) verbunden sind,

die an den schrägen Verbindungselementen ansetzen, so dass die unteren Stützkörper (1) und die oberen Stützkörper (2) in der Draufsicht auf die flächige Struktur auf Lücke angeordnet sind.



Priorität : AT2010378A | EP2011156829A - 2010-03-09 | 2011-03-03

Application : EP2011156829A - 2011-03-03

Date de publication : 2011-09-14

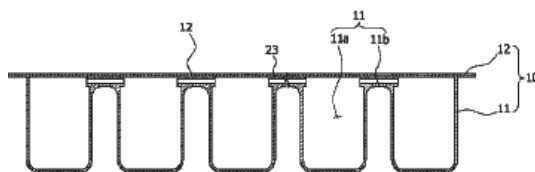
Inventeur(s) : Der Erfinder hat auf seine Nennung verzichtet

Déposant (s) : WI-LA Handels GmbH,8582 Rosental,AT,101234094

5.3. WO2011105747A2 - AIR MATTRESS, AIR MATTRESS MANUFACTURING DEVICE AND METHOD | MATELAS PNEUMATIQUE, DISPOSITIF ET PROCÉDÉ DE FABRICATION DE MATELAS PNEUMATIQUE

L'invention concerne un matelas pneumatique et un dispositif et un procédé de fabrication de matelas pneumatique qui permettent de réduire les coûts de fabrication, d'améliorer la rigidité de la plaque inférieure, et d'écourter et d'automatiser le processus de fabrication. Le matelas pneumatique selon la présente invention comprend : une partie de coussin qui comprend de multiples poches d'air et qui est formée d'une première composition de résine composée d'un mélange d'une résine synthétique et d'un plastifiant, de manière à présenter une certaine élasticité et une certaine flexibilité ; et une plaque inférieure qui est accouplée à la partie de coussin et qui est formée d'une seconde composition de résine composée d'un mélange d'une résine synthétique, d'un plastifiant dont une partie inférieure ou égale à 50 % est mélangée dans la première composition de résine, et d'un matériau rigide permettant d'améliorer la rigidité du matelas pneumatique, ce qui permet d'améliorer les coûts de fabrication et la rigidité de celui-ci. En outre, la présente invention concerne un procédé de fabrication pour un dispositif de fabrication de matelas pneumatique comprenant : un moule inférieur doté de multiples rainures de moulage de poches d'air enfoncées à une certaine profondeur pour former des poches d'air dans la partie de coussin du matelas pneumatique ; et un moule supérieur qui recouvre l'ouverture du moule inférieur, une partie de réduction d'épaisseur, qui permet de réduire l'épaisseur du moule pour une partie de formation de rainure de coupe afin que celle-ci présente une épaisseur inférieure à celle d'une partie de formation de poche d'air, étant formée sur la partie de formation de rainure de coupe afin de permettre à la vitesse de conduction thermique de la partie de formation de moulage de poche d'air d'être supérieure à celle de la partie de formation de moule de poche d'air. Un matelas pneumatique présentant une épaisseur uniforme peut ainsi être fabriqué sans nécessiter l'utilisation d'un élément de communication distinct.

[Fig. 2]



Priorité : KR201016458A | KR201016457A | WO2011KR1184A - 2010-02-24 | 2010-02-24 | 2011-02-23

Application : WO2011KR1184A - 2011-02-23

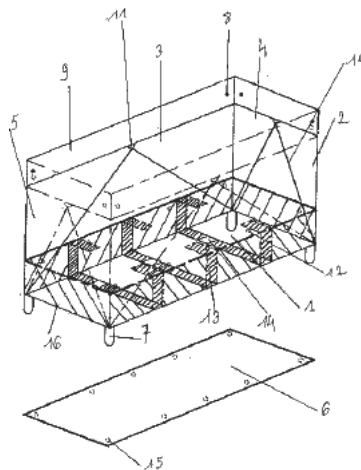
Date de publication : 2011-09-01

Inventeur(s) : PARK, Seong-Chan | CHOI, Jin-Young | KIM, Dong-Jin

Déposant (s) : CERAGEM AIRTECH,KR | PARK Seong-Chan,KR | CHOI Jin-Young,KR | KIM Dong-Jin,KR

5.4. FR2957501A1 - HOUSSE INTEGRALE DE SECURITE MATELASSEE POUR LITS PARAPLUIE ET LITS STANDARDS VISANT A EMPECHER L'ENFANT DE SE RETROUVER ETOUFFE SOUS LE MATELAS

L'invention concerne un dispositif de housse intégrale permettant de rajouter un matelas dans les lits parapluie Sans risquer l'étouffement de l'enfant sous celui-ci. Ce dispositif est constitué de cinq panneaux principaux (1,2,3,4,5) en tissu matelassé (ou autres) et un sixième panneau amovible (6) celui-ci s'applique au fond(1) de la housse par le biais de pressions juxtaposés (ou autres systèmes). Les panneaux (1,2,3,4,5) sont assemblés entre eux .Le (1)représente le fond ,(2,3)les faces ,(4,5)l. Les côtés et faces étant cousus depuis la base ,seul les 20cm environs restant constituent les quatre rabats (9)du rebord du lit .Les quatre rabats (9) sont pourvus d'un passant central (11)pour l'élastique(10) qui fixe l'ensemble en se glissant sous les pieds(7)du lit .Les rabats(9) sont munis de pressions (8)(ruban, scratch ou autres versions non illustrées)aux extrémités pour tendre les quatre coins .Le panneau du fond(1)constitue la charnière du dispositif en son dessous sont fixées des sangles (13)scratchées(14)(ou autres moyens) réparties de chaque côté du panneau (1).Elles s'accouplent et ensèrent le matelas(16), l'ensemble fait corps avec la housse qui vient s'imbriquer dans le lit isolant ainsi le matelas (16). Le dispositif selon l'invention est particulièrement applicable aux professions de la petite enfance notamment les assistantes maternelles qui pourront rajouter un matelas en toute sécurité pour le confort de l'enfant.



Priorité : FR20101151A - 2010-03-22

Application : FR20101151A - 2010-03-22

Date de publication : 2011-09-23

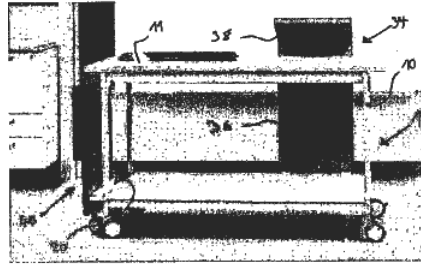
Inventeur(s) : BELLANGER NATHALIE DOMINIQUE FLORENCE | BELLOCQ CHRISTIAN RAYMOND

Déposant (s) : BELLANGER NATHALIE DOMINIQUE FLORENCE,FR | BELLOCQ CHRISTIAN RAYMOND,FR

6. BUREAUX

6.1. EP2366309A1 - Work table | Table de travail

Die vorliegende Erfindung betrifft einen Arbeitstisch (1) mit einem Pult (34), das ein Pultteil (38) mit einer Arbeitsfläche ausbildenden ersten Fläche umfasst wobei das Pultteil (38) derart verschwenkbar ist, dass eine sich von der ersten Fläche unterscheidenden zweite Fläche des Pultteils (38) die Arbeitsfläche ausbildet. Erfindungsgemäß ist vorgesehen, dass das Pult (34) mit einem Tischgestell (12) des Arbeitstisches über eine Führungseinrichtung derart gekoppelt ist, dass das Pult (34) in Breitenrichtung des Arbeitstisches verfahrbar ist



Priorité : DE102010015980A | EP2011152389A - 2010-03-15 | 2011-01-27

Application : EP2011152389A - 2011-01-27

Date de publication : 2011-09-21

Inventeur(s) : Blaschke, Wolfgang | Keibach, Dieter

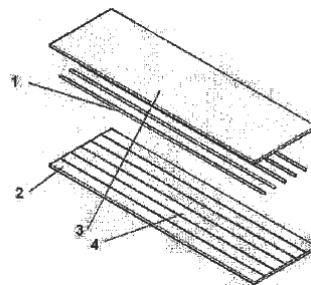
Déposant (s) : Waldner Labor- und Schuleinrichtungen GmbH, 01097 Dresden, DE, 100251782

7. PROCESS

7.1. WO201116487A2 - PROCÉDÉ INDUSTRIEL POUR L'OBTENTION DE PIÈCES EN BOIS RENFORCÉ EN VUE DE LEUR UTILISATION DANS DES MEUBLES, DANS LE MOBILIER ET DES ACCESSOIRES ASSOCIÉS

L'invention concerne un procédé ou un processus industriel pour l'obtention de pièces en bois renforcé destinées à être utilisées dans la construction ou fabrication de meubles et d'accessoires associés, qui confère la fermeté nécessaire au produit final, que ne possède pas le bois naturellement et confère une valeur esthétique au produit obtenu, qui ne peut être obtenu avec les meubles ou accessoires qui sont fabriqués en matériaux inertes, comme le fer et autres. Le procédé de renforcement de bois débute par le feuillement, le rainurage ou fraisage de deux plaques de bois qui formeront le corps d'une pièce principale en bois renforcé qui sera traité. Sur les deux faces déjà fraisées ou feuillurées, et à l'état rigide ou souple, de manière droite ou courbe, selon le produit final à obtenir, on colle le support de renfort d'épaisseur, grosseur, forme et matière correspondant au degré de résistance physique et à la conception de l'objet à fabriquer. Les plaques sont collées ultérieurement au moyen d'une couche d'adhésif et par application de pression, de manière droite ou courbe selon les besoins. Ensuite et une fois que les plaques de bois sont fortement liées entre elles et forment une unité avec le matériau de renfort, on fraise, dégrossit ou coupe la surface du bois aux formes souhaitées, pour obtenir la série de pièces ou d'éléments individuels, ce qui permet d'obtenir ainsi industriellement une série du même produit et d'éviter la production artisanale du même élément. L'invention est notamment applicable à la production de meubles, de mobilier et d'accessoires, qui nécessitent de par leur conception des pièces de bois présentant un degré de résistance supérieur à celui du bois dans son état naturel, et par conséquent, permet d'augmenter son utilisation potentielle, du fait de son utilisation dans des conceptions qu'il n'était jusqu'à présent pas possible d'obtenir par des procédés non artisanaux.

FIGURA N° 2



Priorité : CL2010270A | WO2011CL20A - 2010-03-25 | 2011-03-22

Application : WO2011CL20A - 2011-03-22

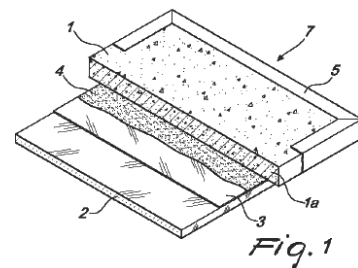
Date de publication : 2011-09-29

Inventeur(s) : BENAVIDES FELIÚ, José Miguel

Déposant (s) : BENAVIDES FELIÚ José Miguel, CL

7.2. WO2011104227A1 - METHOD FOR MANUFACTURING STRATIFIED PANELS MADE OF STONE-LIKE MATERIAL AND GLASS, PARTICULARLY FOR PROVIDING FURNITURE COMPONENTS OR LIGHT DIFFUSERS | PROCÉDÉ POUR FABRIQUER DES PANNEAUX STRATIFIÉS RÉALISÉS EN MATÉRIAU ANALOGUE À LA PIERRE ET EN VERRE, EN PARTICULIER POUR PRODUIRE DES ÉLÉMENTS DE MEUBLE OU DES DIFFUSEURS DE LUMIÈRE

L'invention porte sur un procédé pour fabriquer des panneaux stratifiés réalisés en matériau analogue à la pierre et en verre, et, en particulier, pour produire des éléments de meuble ou des diffuseurs de lumière, ledit procédé comprenant une étape d'accouplement, sur au moins une face d'une dalle de matériau analogue à la pierre (1), d'au moins une plaque de verre trempé (2), dont les dimensions sont inférieures à celles de la dalle de matériau analogue à la pierre (1), et une étape qui consiste à faire adhérer fermement la plaque de verre trempé (2) à la dalle de matériau analogue à la pierre (1). Ensuite, il y a une étape de retrait de la partie (1a) de la dalle de matériau analogue à la pierre (1) qui fait saillie vis-à-vis de la plaque de verre trempé (2) à l'aide d'un retrait progressif de matériau effectué le long d'une direction qui a au moins une composante qui est sensiblement perpendiculaire au bord périphérique de la dalle de matériau analogue à la pierre (1), jusqu'à ce que le bord périphérique de la dalle de matériau analogue à la pierre (1) soit sensiblement aligné avec le bord de la plaque de verre trempé (2).



Priorité : IT2010VR34A | WO2011EP52588A - 2010-02-23 | 2011-02-22

Application : WO2011EP52588A - 2011-02-22

Date de publication : 2011-09-01

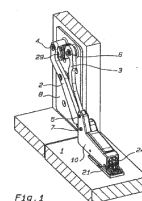
Inventeur(s) : FEDRIGOLI, Pietro Lorenzo

Déposant (s) : FEDRIGOLI Pietro Lorenzo,IT

8. QUINCAILLERIE

8.1. EP2368002A1 - DECELERATED HINGE STRUCTURE FOR A FURNITURE, WITH A FOLDABLE SHELF | STRUCTURE DE CHARNIÈRE À DÉCÉLÉRATION POUR MEUBLE, COMPORTANT UNE ÉTAGÈRE PLIABLE

L'invention concerne une structure de charnière destinée à un meuble comportant une étagère pliable (1) pouvant tourner de manière réversible vers le bas, d'une position de fermeture du meuble à une position d'ouverture sensiblement horizontale, laquelle structure comprend un premier et un second culbuteurs (2, 3) articulés à leurs extrémités au moyen d'un premier, deuxième, troisième et quatrième goujons (4, 5, 6, 7) à une première plaque (8) pouvant être fixée à une partie fixe (9) du meuble et à une seconde plaque (10) pouvant être fixée à l'étagère (1), des premiers moyens de décélération (11), principalement pour la partie finale de l'opération d'ouverture de l'étagère (1), indépendamment des seconds moyens de décélération (12), principalement pour la partie initiale de l'opération d'ouverture de l'étagère (1).



Priorité : IT2009MI1742A | EP2010754528A | WO2010EP63867A - 2009-10-13 | 2010-09-21 | 2010-09-21

Application : EP2010754528A - 2010-09-21

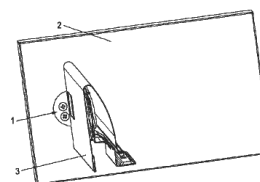
Date de publication : 2011-09-28

Inventeur(s) : LUCIANO, Salice

Déposant (s) : Arturo Salice S.p.A., 22060 Novedrate (Como), IT, 101032315

8.2. EP2367460A1 - FRONT ADJUSTER FOR DRAWERS AND DRAWER | RÉGLAGE AVANT POUR TIROIRS ET TIROIR

L'invention concerne un réglage avant pour tiroirs, qui présente un corps de palier (25), un coulisseau (9) disposé sur le corps de palier (25) et pouvant être fixé sur un encadrement latéral (3), et un mécanisme de réglage disposé dans le corps de palier pour le réglage en hauteur et/ou latéral du coulisseau (9). Le corps de palier (25) peut être fixé dans le panneau avant (2).



Priorité : DE202008014470U | EP2009744385A | WO2009EP64183A - 2008-10-31 | 2009-10-28 | 2009-10-28

Application : EP2009744385A - 2009-10-28

Date de publication : 2011-09-28

Inventeur(s) : BABUCKE-RUNTE, Guido | KÄTHLER, Andreas | STUFFEL, Andreas | MEYER, Helmut | MEYER, Bernd

Déposant (s) : Paul Hettich GmbH & Co. KG, 32278 Kirchlengern, DE, 100196511

8.3. EP2364614A2 - Opening device for movable parts of furniture | Dispositif d'éjection pour éléments de meuble mouvants

Ausstoßvorrichtung (74, 74', 74'') für bewegbare Möbelteile (2), insbesondere Schubkästen, mit einem Einzugsmechanismus, mittels dem das bewegbare Möbelteil (2) in eine Schließposition bringbar und haltbar ist, einen Ausstoßmechanismus der einen durch einen Kraftspeicher betätigbaren Ausstoßer (13, 13') umfasst der das bewegbare Möbelteil (2) von einer Schließposition in eine geöffnete Position bringt und einem Auslösemechanismus der das Laden und Entladen des Kraftspeichers steuert, wobei eine Kraftübersetzungseinheit (8; 22, 24, 64) vorgesehen ist, mittels dem ein Kraftspeicher eines Einzugsmechanismus den Kraftspeicher (14) eines Ausstoßmechanismus bis zum Erreichen der Schließposition zumindest teilweise lädt.

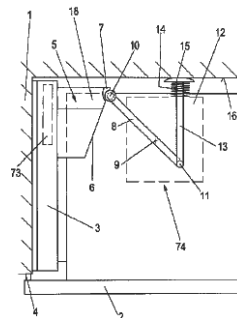


Fig. 1

Priorité : DE102010015947A | EP2011156586A - 2010-03-12 | 2011-03-02

Application : EP2011156586A - 2011-03-02

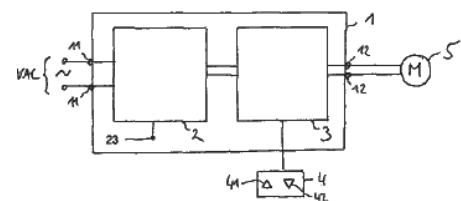
Date de publication : 2011-09-14

Inventeur(s) : Gebhardt, Björn

Déposant (s) : Paul Hettich GmbH & Co. KG,32278 Kirchlengern,DE,100196511

8.4. EP2366216A2 - CONTROL FOR AN ELECTRICALLY ADJUSTABLE ITEM OF FURNITURE | COMMANDE POUR UN MEUBLE POUVANT ÊTRE DÉPLACÉ ÉLECTRIQUEMENT

L'invention concerne une commande comprenant une partie de commande (3) qui est conçue pour piloter un meuble pouvant être déplacé électriquement et une partie d'alimentation électrique (2) qui alimente la partie de commande (3), intégrées dans un boîtier commun (1) de la commande. La partie d'alimentation électrique (2) est conçue pour pouvoir être placée dans un état de repos en fonction d'un signal de disponibilité. La partie d'alimentation électrique (2) possède dans un deuxième étage (22) un composant de découpage (223) dont la tension d'alimentation, dans l'état de repos, est fournie cadencée par un circuit de démarrage (224) qui comprend un accumulateur d'énergie (CR2, CR4) et un élément résistif (R4). L'accumulateur d'énergie et l'élément résistif (R4) sont dimensionnés pour que, dans l'état de repos, le délai de chargement de l'accumulateur d'énergie (CR2, CR4) soit plus long que le délai de décharge de l'accumulateur d'énergie (CR2, CR4) par le composant de découpage (223).



Priorité : DE102008056914A | EP2009760791A | WO2009EP64857A - 2008-11-12 | 2009-11-09 | 2009-11-09

Application : EP2009760791A - 2009-11-09

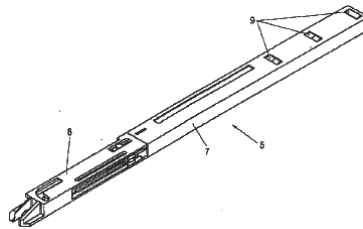
Date de publication : 2011-09-21

Inventeur(s): KOCH, Walter | SCHENK, Mario

Déposant (s) : Logicdata Electronic & Software Entwicklungs GmbH,8530 Deutschlandsberg,AT,101246803

8.5. WO2011117174A1 - SELF-RETRACTING DEVICE AND DRAWER SLIDE | DISPOSITIF DE RENTRÉE AUTOMATIQUE ET GLISSIÈRE D'EXTRACTION

L'invention concerne un dispositif de rentrée automatique (5) d'une partie de meuble mobile. Ce dispositif comprend un boîtier (7, 8), au moins un accumulateur de force (10) disposé sur le boîtier (7, 8), pouvant être mis en tension lors de l'ouverture de la partie de meuble mobile, un mécanisme de tension en liaison fonctionnelle avec cet ou ces accumulateurs de force (10), destiné à mettre en tension cet ou ces accumulateurs de force (10) au moyen d'un entraîneur (6) disposé de manière déplaçable sur le boîtier (7, 8), cet ou ces accumulateurs de force (10) étant divisés en au moins deux segments (11, 12, 13), la longueur fonctionnelle de l'accumulateur de force (10) pouvant être ajustée par au moins un élément de fixation (20, 21) pouvant être bloqué de manière amovible sur le boîtier (7, 8) et s'engageant entre deux segments (11, 12, 13) de l'accumulateur de force (10). L'invention concerne également une glissière d'extraction.



Priorité : DE102010016133A | WO2011EP54198A - 2010-03-25 | 2011-03-21

Application : WO2011EP54198A - 2011-03-21

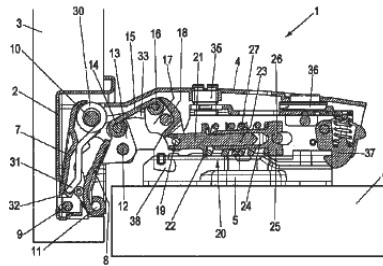
Date de publication : 2011-09-29

Inventeur(s): BABUCKE-RUNTE, Guido | MEYER, Bernd | STUFFEL, Andreas | KÄTHLER, Andreas | MEYER, Helmut | HERZOG, Roman | MICHELSWIRTH, Dennis | LIMBERG, Guido | SCHRUBKE, Lars

Déposant (s) : PAUL HETTICH GMBH & CO. KG,DE | LIMBERG Guido,DE | MICHELSWIRTH Dennis,DE | HERZOG Roman,DE | SCHRUBKE Lars,DE | KÄTHLER Andreas,DE | STUFFEL Andreas,DE | MEYER Bernd,DE | BABUCKE-RUNTE Guido,DE | MEYER Helmut,DE

8.6. WO2011113740A1 - HINGE | CHARNIÈRE

L'invention concerne une charnière (1), en particulier pour meuble, comprenant un élément de charnière (2) pouvant être fixé à une porte (3) ou à un battant, et qui est monté pivotant, via au moins un levier (7, 8), sur un élément latéral (4), l'élément latéral (4) étant maintenu sur une plaque de montage (5) pouvant être montée sur un corps de meuble (6), et au moins un ressort de serrage (30) pour mettre en tension en une position fermée l'élément de charnière (2) dans une zone de serrage. Il est prévu au moins un ressort d'ouverture (27) qui met en tension l'élément de charnière (2), dans une zone d'ouverture, en direction de l'ouverture.



Priorité : DE102010015997A | WO2011EP53598A - 2010-03-17 | 2011-03-10

Application : WO2011EP53598A - 2011-03-10

Date de publication : 2011-09-22

Inventeur(s): THIELMANN, Eduard

Déposant (s) : HETTICH-ONI GMBH & CO. KG,DE | THIELMANN Eduard,DE

8.7. WO2011110448A1 - LATCHING FITTING | FERRURE À CRAN D'ARRÊT

L'invention concerne une ferrure à cran d'arrêt (1), en particulier pour ajuster des pièces de meuble, qui comprend un premier levier (2, 2', 2'') et un deuxième levier (3) disposé à rotation sur celui-ci, une denture (5) disposée en forme d'anneau autour d'un axe de rotation étant disposée sur le premier levier (2, 2' 2'') et entrant en prise avec une couronne dentée (8), la denture (5) et la couronne dentée (8) étant bloquées l'une par rapport à l'autre dans un premier sens de rotation et pouvant tourner l'une par rapport à l'autre d'une plage angulaire déterminée dans un deuxième sens de rotation, la couronne dentée (8) étant conçue en forme d'anneau et pouvant être déplacée parallèlement à l'axe de rotation par rapport à un élément d'accouplement (7) disposé dans la couronne dentée (8) par l'intermédiaire d'un élément de commande (6).

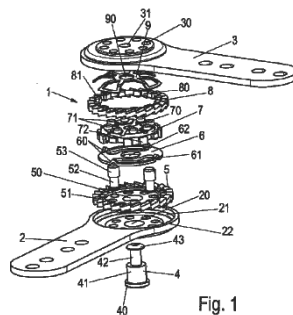


Fig. 1

Priorité : DE202010000368U | WO2011EP53006A - 2010-03-12 | 2011-03-01

Application : WO2011EP53006A - 2011-03-01

Date de publication : 2011-09-15

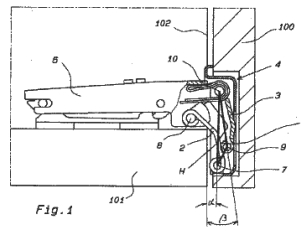
Inventeur(s): RIEDMÜLLER, Holger

Déposant (s) : Hettich Franke GmbH & Co. KG,DE | RIEDMÜLLER Holger,DE

8.8. WO2011110378A1 - HINGE PARTICULARLY FOR A PIECE OF FURNITURE | CHARNIÈRE CONÇUE EN PARTICULIER POUR UN ÉLÉMENT DE MOBILIER

La présente invention se rapporte à une charnière conçue en particulier pour un élément de mobilier. Ladite charnière est du type comprenant un premier et un second bras oscillants (2, 3) reliant de manière fonctionnelle un corps en forme de boîtier (4) qui peut être fixé à un battant de l'élément de mobilier et un bras d'articulation (5) qui peut être fixé à un élément fixe de l'élément de mobilier,

le premier bras oscillant (2) pivotant avec un premier goujon (7) autour du corps en forme de caisson (4) et avec un deuxième goujon (8) autour du bras (5), le second bras oscillant (3) pivotant avec un troisième goujon (9) autour du corps en forme de boîtier (4) et avec un quatrième goujon (10) autour du bras (5), le second bras oscillant (3) étant intercalé entre la partie inférieure du corps en forme de boîtier (4) et le premier bras oscillant (2) au moins suivant la configuration fermée de la charnière dans laquelle le battant reste sur le plan de butée contre la partie fixe. Dans la configuration fermée de la charnière, l'angle entre le plan de butée et le plan joignant le premier et le quatrième goujon (7, 10) est compris entre -2° et 2° , l'angle entre le plan de butée et le plan joignant le troisième et le quatrième goujon (9, 10) est compris entre 5° et 10° , l'angle compris entre le plan joignant le premier et le troisième goujon (7, 9) et le troisième et le quatrième goujon (9, 10) est compris entre 140° et 150° , et la distance axiale entre le premier et le quatrième goujon (7, 10) est comprise entre 23 et 27 mm.



Priorité : IT2010MI388A | WO2011EP51113A - 2010-03-09 | 2011-01-27

Application : WO2011EP51113A - 2011-01-27

Date de publication : 2011-09-15

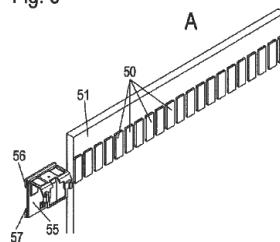
Inventeur(s) : SALICE, Luciano

Déposant (s) : ARTURO SALICE S.p.A.,IT | SALICE Luciano,IT

8.9. WO2011107461A1 - FASTENING ARRANGEMENT | ARRANGEMENT DE FIXATION

L'invention concerne un arrangement de fixation, notamment pour des pièces de meuble, qui présente au moins un élément de montage (10, 20, 30, 40, 50, 60, 70, 80, 90) qui est fixé par collage à un composant (41, 51, 61, 71, 81, 91). Selon l'invention, des moyens de fixation (13, 23, 32, 42, 43, 52, 53, 63, 64, 79, 83, 97) auxquels est fixée une pièce de ferrure (35, 45, 55) sont formés sur l'élément de montage (10, 20, 30, 40, 50, 60, 70, 80, 90).

Fig. 6



Priorité : DE102010000643A | WO2011EP53003A - 2010-03-05 | 2011-03-01

Application : WO2011EP53003A - 2011-03-01

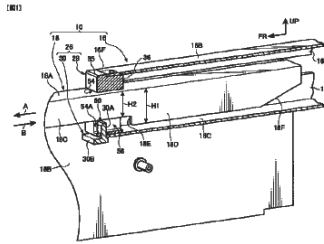
Date de publication : 2011-09-09

Inventeur(s) : POPPENBORG, Norbert | SCHAEEL, Oliver | ANDSCHUS, Stefan | FELD, Steffen | NOLTE, Frank | MEER, Tobias | PRIOR, Thomas

Déposant (s) : HETTICH-HEINZE GMBH & CO. KG,DE | MEER Tobias,DE | NOLTE Frank,DE | FELD Steffen,DE | ANDSCHUS Stefan,DE | SCHAEEL Oliver,DE | POPPENBORG Norbert,DE | PRIOR Thomas,DE

8.10. WO2011105233A1 - SLIDE RAIL | RAIL GLISSIÈRE

Une pièce de butée (30) est supportée par une enveloppe de butée (28) d'une butée (26) montée sur un rail statique (16) associé à un rail glissière (10), et la pièce de butée (30) est supportée de façon à pouvoir se déplacer dans la direction verticale en intersection avec la direction de glissement du rail glissière (10). De ce fait, dans la direction de glissement du rail glissière (10), la pièce de butée (30) n'a pas besoin d'espace pour fonctionner. De plus, lorsque la pièce de butée (30) est située en position élevée, une section de paroi verticale (30A) sert de position de contact sur le chemin de déplacement d'une section étendue (18D) d'un rail de tiroir (18), et la pièce de butée (30) interrompt le mouvement du rail de tiroir (18) dans la direction d'ouverture de celui-ci. Cela empêche le tiroir (14) de tomber de l'armoire (12) à l'ouverture.



Priorité : JP201040781A | WO2011JP52954A - 2010-02-25 | 2011-02-10

Application : WO2011JP52954A - 2011-02-10

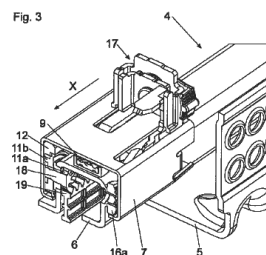
Date de publication : 2011-09-01

Inventeur(s) : UENO, Eiji

Déposant (s) : NIFCO INC.,JP | UENO Eiji,JP

8.11. WO2011103605A1 - PULL-OUT GUIDE FOR DRAWERS | GUIDAGE D'EXTRACTION POUR TIROIRS

L'invention concerne un guidage d'extraction (4) pour tiroirs (3), comportant un rail de corps (5) destiné à être fixé à un corps de meuble (2), un rail de charge (7) destiné à être fixé au tiroir (3) et un rail central (6) monté mobile entre le rail de corps (5) et le rail de charge (7). Au moins un chariot (8, 9) est monté entre au moins deux rails (5, 6, 7) du guidage d'extraction (4) de manière à pouvoir se déplacer, et un dispositif de synchronisation (10) empêche des erreurs de roulement du guidage d'extraction (4), le dispositif de synchronisation (10) présentant au moins une roue de synchronisation (11) qui coopère d'une part avec le ou les chariots (8) et d'autre part avec une surface de roulement (12) disposée sur un des rails (5, 6, 7). La roue de synchronisation (11) est configurée sous la forme d'un engrenage comportant deux roues dentées (11a, 11b) de diamètre différent, la première roue dentée (11a) et la seconde roue dentée (11b) étant reliées l'une à l'autre solidaires en rotation, le mouvement d'une roue dentée (11a, 11b) entraînant le mouvement de l'autre roue dentée (11b, 11a).



Priorité : AT2010288A | WO2011AT68A - 2010-02-25 | 2011-02-07

Application : WO2011AT68A - 2011-02-07

Date de publication : 2011-09-01

Inventeur(s): FRIESENECKER, Gerald | GREUSSING, Ulrich

Déposant (s) : JULIUS BLUM GMBH,AT | GREUSSING Ulrich,AT | FRIESENECKER Gerald,AT

8.12. WO2011114289A2 - MOTORIZATION KIT FOR A STORAGE SYSTEM WITH MOBILE CABINETS | APPAREILLAGE DE MOTORISATION POUR SYSTÈME DE RANGEMENT À ARMOIRES MOBILES

L'invention porte sur un appareillage de motorisation pour système de rangement à armoires mobiles, cet appareillage comprenant un corps (7) en forme de boîte destiné à fixer l'appareillage de motorisation à une armoire mobile (2), et qui renferme : un moteur électrique (9), un pignon mené (5) conçu pour être claveté sur la barre d'entraînement (4) de l'armoire mobile (2), des moyens d'entraînement mécanique servant à relier cinématiquement en rotation l'arbre du moteur électrique (9) et le pignon mené (5), des moyens de réglage et de commande électroniques destinés à gérer le fonctionnement du moteur, des moyens d'actionnement destinés à appliquer un signal d'autorisation aux moyens de réglage et de commande électronique pour actionner le moteur en rotation, et des moyens de sécurité destinés à arrêter le moteur en réponse à un signal émis lorsqu'un obstacle est repéré sur le trajet de l'armoire mobile (2).

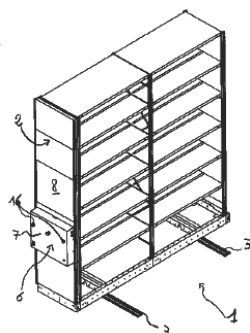


Fig. 1

Priorité : IT2010MI441A | WO2011IB51078A - 2010-03-18 | 2011-03-15

Application : WO2011IB51078A - 2011-03-15

Date de publication : 2011-09-22

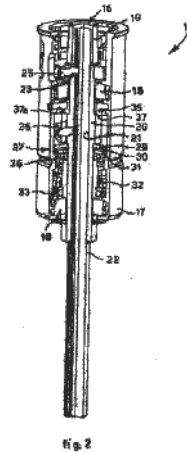
Inventeur(s): TRAVERSO, Mario

Déposant (s) : ADDICALCO CONCESSIONARIA SRL,IT | TRAVERSO Mario,IT

8.13. WO2011114286A1 - MOVEMENT DEVICE FOR AN ELEMENT OF FURNITURE | DISPOSITIF DE DÉPLACEMENT POUR ÉLÉMENT DE MOBILIER

L'invention concerne un dispositif (10) de déplacement destiné à un élément de mobilier (12), qui permet de déplacer un siège (13) par rapport à une partie fixe (15). Le dispositif (10) comprend un axe rotatif (16) formant une seule pièce avec le siège (13), et un moyeu creux (17) formant une seule pièce avec la partie fixe (15). L'axe (16) est couplé de manière rotative et axialement coulissante au moyeu (17) de manière à définir une première position haute, dans laquelle le siège (13) est positionné dans une position libre ou dans une position prédéfinie déterminée par rapport à la partie fixe (15). Le dispositif (10) comprend de plus un ressort (32), qui est couplé au moyeu (17) et à l'axe (16) afin de produire un effet élastique d'opposition sur l'axe (16), et de maintenir celui-ci normalement dans la première position. Le dispositif (10) comprend de plus des moyens de frottement (27) qui sont sollicités contre l'axe (16), et un élément d'arrêt (36) formant une seule pièce avec le moyeu (17) et qui est conçu pour toucher sélectivement les moyens de frottement (27) et définir une deuxième position de l'axe (16),

basse par rapport à la première position, et dans laquelle les moyens de frottement (27) s'opposent de manière angulaire à la rotation de l'axe (16).



Priorité : IT2010UD50A | WO2011IB51072A - 2010-03-17 | 2011-03-15

Application : WO2011IB51072A - 2011-03-15

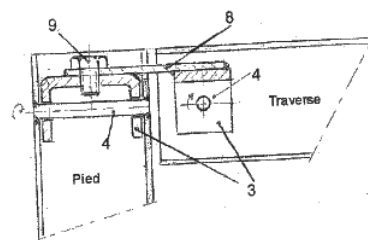
Date de publication : 2011-09-22

Inventeur(s) : IULITA, Luigi

Déposant (s) : STYLGAME srl,IT | IULITA Luigi,IT

8.14. WO2011107677A1 - HINGED SYSTEM PROVIDING AUTOMATIC STABILISATION ON UNEVEN GROUND, FORMING THE BASE OF A TABLE OR SURFACE WITH FOUR LEGS | SYSTEME ARTICULE PERMETTANT LA STABILISATION AUTOMATIQUE SUR UN SOL IRRÉGULIER CONSTITUANT LE PIÈTEMENT D'UNE TABLE OU PLATEAU A 4 PIEDS

Système articulé constituant le piètement d'une table à quatre pieds ou d'un plateau qui se stabilisent automatiquement sans intervention et sans calage lorsqu'ils sont posés sur un sol irrégulier ou meuble. Deux types de tables équipées d'un piètement articulé basé sur ce principe ont été élaborés. La première table de forme carrée est munie d'un piètement métallique articulé démontable (figure 4). La deuxième table en bois (figure 7) est également munie d'un piètement articulé en bois démontable avec deux solutions d'articulations suivant le même principe. Ce dispositif articulé et démontable est composé de quatre éléments identiques en forme d'équerre, comportant un pied (1) et une traverse (5), reliés ensemble par des articulations démontables (4) à une pièce intermédiaire par quatre autres articulations elles aussi démontables. Cette conception forme un système autonome et démontable par quatre vis indépendantes du plateau, pour faciliter l'expédition et le stockage.



Priorité : FR2010876A | WO2011FR116A - 2010-03-04 | 2011-03-03

Application : WO2011FR116A - 2011-03-03

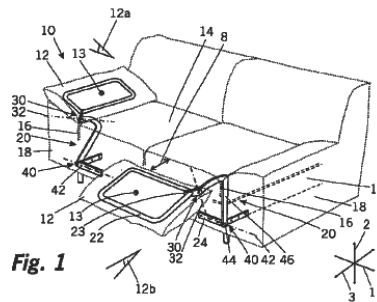
Date de publication : 2011-09-09

Inventeur(s) : BALTASAR, Robert | COSTE, Jacques | DAVIES, Bethan

Déposant (s) : BALTASAR Robert,FR | COSTE Jacques,FR | DAVIES Bethan,FR

8.15. WO201110201A1 - PIECE OF FURNITURE AND FITTING FOR A PIECE OF FURNITURE | MEUBLE ET FERRURE POUR UN MEUBLE

L'invention concerne une ferrure articulée pour des meubles d'assise qui présentent un élément d'appui qui peut être rabattu, au moyen d'une articulation de rabattement, d'une position initiale disposée latéralement par rapport au siège dans une position finale se trouvant devant le siège, pour servir d'appui pour les jambes. La surface supérieure ou latérale de l'élément d'appui dans la position initiale constitue, dans la position finale, sa surface inférieure. La ferrure articulée selon l'invention présente un dispositif de déplacement au moyen duquel la position finale de l'élément d'appui peut être déplacée au-delà de la position déterminée par l'articulation de rabattement, devant le siège ou le châssis du meuble d'assise.



Priorité : AT2010376A | WO2010EP2579A - 2010-03-09 | 2010-04-27

Application : WO2010EP2579A - 2010-04-27

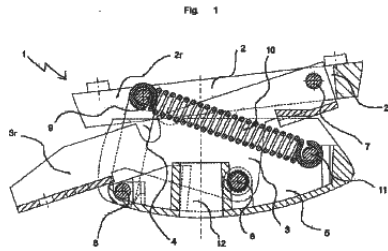
Date de publication : 2011-09-15

Inventeur(s) : FISCHER, Matthias

Déposant (s) : VEL VEGA - DESIGN E TECNOLOGIA IND. UNIP. LDA.,PT | FISCHER Matthias,AT

8.16. WO2011104735A1 - DEVICE FOR SYNCHRONIZING THE SEAT AND BACKREST OF A CHAIR | DISPOSITIF POUR LA SYNCHRONISATION DU SIÈGE ET DU DOSSIER D'UNE CHAISE

L'invention porte sur un dispositif (1) pour la synchronisation de l'inclinaison du dossier et du siège d'une chaise, ledit dispositif comprenant un cadre de dossier (13), un cadre de siège (2) et un support (5) retenu sur, ou coïncidant avec, la base (14) de la chaise, ainsi qu'au moins une première manivelle (3) articulée (6, 7) au support (5) et à une partie avant (2f) du cadre de siège (2), et au moins une seconde manivelle (4) articulée (8, 9) au support (5) et à une partie arrière (2r) du cadre de siège (2), afin que l'au moins une première et l'au moins une seconde manivelle précitées (3, 4) constituent une tringlerie mécanique à quatre barres avec le cadre de siège (2). D'une manière avantageuse, le dispositif (1) prévoit que le cadre de dossier (13) est d'un seul tenant avec l'au moins une première manivelle (3) précitée.



Priorité : WO2010IT82A - 2010-02-26

Application : WO2010IT82A - 2010-02-26

Date de publication : 2011-09-01

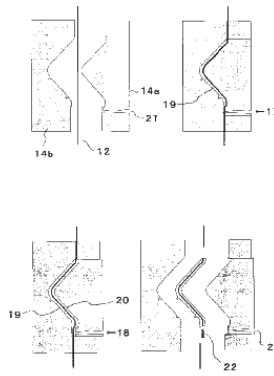
Inventeur(s) : DONATI, Armando

Déposant (s) : DONATI S.p.A.,IT | DONATI Armando,IT

9. DECOR

9.1. EP2363043A1 - METHOD FOR MANUFACTURING PATTERNED CHAIR AND PATTERNED CHAIR MANUFACTURED BY THAT MANUFACTURING METHOD | PROCÉDÉ DE FABRICATION D UNE CHAISE À MOTIF ET CHAISE À MOTIF FABRIQUÉE PAR LE PROCÉDÉ DE FABRICATION EN QUESTION

L'invention concerne une chaise à motif où un motif (graphique) élaboré fait d'un matériau transparent est appliqué de telle sorte que le motif puisse être vu clairement des deux côtés du matériau et que le motif soit résistant au contact mécanique d'un côté comme de l'autre. L'invention concerne également un procédé de fabrication d'une chaise à motif où la partie d'assise et / ou la partie de dossier est (sont) formées d'un matériau de base présentant une configuration telle que les côtés opposés d'un motif soient pris en sandwich par une résine transparente (A) et une résine transparente (B), caractérisé en ce que le matériau de base est produit en effectuant une étape (1) consistant à insérer d'un film portant un motif imprimé dans un moule au moment du moulage par injection de la résine transparente (A) et à transférer le motif imprimé sur le film sur la surface de la résine transparente (A) simultanément au moulage par injection de la résine transparente (A), puis en effectuant une étape (2) consistant à créer un intervalle d'air entre le motif sur la résine transparente (A) et un moule en reculant le moule du côté où le film portant un motif imprimé est inséré, et à mouler par injection la résine transparente (B) dans l'intervalle d'air en question.



Priorité : JP2008286144A | EP2009824659A | WO2009JP63944A - 2008-11-07 | 2009-08-06 | 2009-08-06

Application : EP2009824659A - 2009-08-06

Date de publication : 2011-09-07

Inventeur(s) : Yoshino, Toshiyuki

Déposant (s) : Yoshino Toshiyuki, Tokyo 158-0095, JP, 101180033

9.2. WO2011108949A1 - ILLUMINATED SHELF SYSTEM | SYSTÈME ÉTAGÈRE ÉCLAIRÉ

La présente invention concerne un système étagère éclairé qui comprend : une structure étagère définie par une pluralité d'ensembles panneaux verticaux translucides et une pluralité de parois horizontales translucides qui relient mutuellement lesdits ensembles panneaux verticaux, lesdits ensembles panneaux verticaux et lesdites parois horizontales étant fabriqués de sorte qu'ils puissent faire passer de la lumière qui provient d'un ensemble lumineux qu'ils retiennent,

ledit ensemble lumineux étant défini par un élément canal qui comporte une bande de source lumineuse, chacun des ensembles panneaux verticaux translucide comprenant une pluralité d'éléments panneaux translucides creux capables d'être reliés les uns aux autres par l'intermédiaire de moyens de liaison prévus entre lesdits éléments, lesdites parois translucides horizontales étant définies par une pluralité d'éléments translucides allongés agencés de manière telle que leurs parties latérales soient contiguës les unes aux autres, lesdits moyens de liaison étant fabriqués de sorte qu'ils puissent en outre retenir les parties d'extrémité de chacun des éléments translucides allongés, et des moyens d'éclairage prévus à l'intérieur des moyens de liaison étant agencés de sorte qu'ils puissent éclairer lesdites parois horizontales translucides.

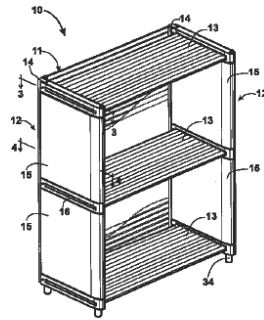


FIG. 1

Priorité : WO2010PH3A - 2010-03-01

Application : WO2010PH3A - 2010-03-01

Date de publication : 2011-09-09

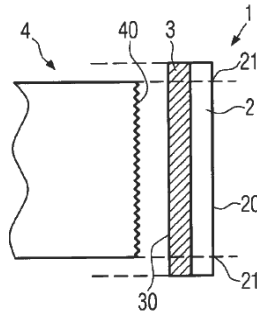
Inventeur(s) : WILLARD, Arie, P.

Déposant (s) : DE MESA Emmanuel G.,PH

10. MATERIAUX - ELEMENTS DE MEUBLES

10.1. EP2368708A1 - Edge trim for pieces of furniture | Baguette de bordure pour pièces de meuble

Die Erfindung betrifft eine Kantenleiste für Möbelstücke, umfassend eine Schmelzschicht. Um eine gattungsgemäße Kantenleiste dahingehend zu verbessern, dass sie vielseitiger einsetzbar ist und insbesondere an einer größeren Auswahl von Oberflächen angebracht werden kann, ist erfindungsgemäß vorgesehen, dass die Schmelzschicht sowohl polare als auch unpolare Anteile im Molekülaufbau enthält.



Priorité : DE202007011911U | EP20113104A | EP2008801452A - 2007-08-24 | 2008-06-06 | 2008-06-06

Application : EP20113104A - 2008-06-06

Date de publication : 2011-09-28

Inventeur(s) : Krämer, Uwe | Glaser, Peter

Déposant (s) : Rehau AG & Co,95111 Rehau,DE,101158938

10.2. EP2366542A1 - Edge trim for pieces of furniture | Baguette de bordure pour pièces de meuble

Die Erfindung betrifft eine Kantenleiste für Möbelstücke, umfassend eine Schmelzschicht. Um eine gattungsgemäße Kantenleiste dahingehend zu verbessern, dass sie vielseitiger einsetzbar ist und insbesondere an einer größeren Auswahl von Oberflächen angebracht werden kann, ist erfindungsgemäß vorgesehen, dass die Schmelzschicht sowohl polare als auch unpolare Anteile im Molekülaufbau enthält.

Priorité : DE202007011911U | EP20113102A | EP2008801452A - 2007-08-24 | 2008-06-06 | 2008-06-06

Application : EP20113102A - 2008-06-06

Date de publication : 2011-09-21

Inventeur(s) : Krämer, Uwe | Glaser, Peter

Déposant (s) : Rehau AG & Co,95111 Rehau,DE,101158938

10.3. EP2366540A1 - Edge strip from thermoplastic synthetic material, in particular for furniture panels | Baguette de bordure en matière synthétique thermoplastique, notamment pour panneaux de meubles

Die Erfindung betrifft eine Kantenleiste aus thermoplastischem Kunststoffmaterial in mehrschichtiger Struktur, insbesondere für Möbelplatten.

Erfindungsgemäß verfügt diese über eine im Schmelzzustand hoch fließfähige Schmelzschicht, die eine vergleichbare Härte und Schmelztemperatur zu mindestens einer weiteren Schicht besitzt, so dass insgesamt die Kantenleiste eine konstante Härte und Schmelztemperatur aufweist.

Priorité : DE102010011438A | DE102010014776A | EP2011156473A - 2010-03-15 | 2010-04-13 | 2011-03-01

Application : EP2011156473A - 2011-03-01

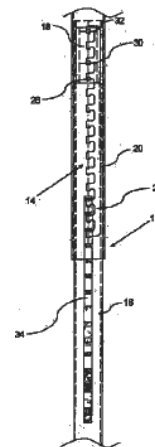
Date de publication : 2011-09-21

Inventeur(s): Streichhardt, Thomas

Déposant (s) : Mkt Moderne Kunststoff-Technik Gebrüder Eschbach GmbH,99885 Ohrdruf/Thüringen,DE,100180161

10.4. EP2366308A2 - Frame device for an item of furniture | Dispositif de cadre pour une pièce de meuble

Die Erfindung betrifft eine Rahmenvorrichtung (10) für ein Möbelstück, mit zumindest einem in dessen Länge variabel einstellbaren Möbelbein (12). Erfindungsgemäß ist vorgesehen, dass die Länge des Möbelbeins (12) über relativ zueinander bewegbare und über einen Verschluss (14) nach Art eines Bajonettverschlusses miteinander koppelbare Möbelbeinelemente (16, 18) einstellbar ist. Weiterhin betrifft die Erfindung ein Tischbein (12) für einen Schülertisch.



Priorité : DE102010015975A | EP2011158272A - 2010-03-15 | 2011-03-15

Application : EP2011158272A - 2011-03-15

Date de publication : 2011-09-21

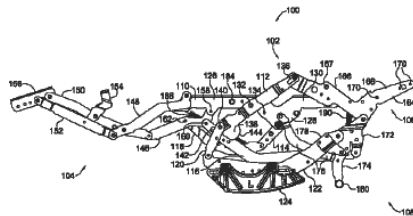
Inventeur(s): Keibach, Dieter

Déposant (s) : Waldner Labor- und Schuleinrichtungen GmbH,01097 Dresden,DE,100251782

10.5. WO201119490A1 - FULL-FLAT RECLINE LINKAGE | LIAISON D'INCLINAISON COMPLÈTEMENT PLATE

La présente invention se rapporte à une liaison qui offre une position inclinée complètement plate. La liaison comprend une liaison de levage complètement plate couplée de manière pivotante à une liaison de support de siège. Une liaison de support de dossier est couplée à la liaison de levage au moyen d'une ouverture rectangulaire pour offrir une plage supplémentaire de mouvement.

La liaison de levage comprend un rebord s'étendant latéralement, dont le périmètre sert de surface de came pour une tige de came qui bloque l'inclinaison de la liaison de support de dossier lorsque le fauteuil inclinable à bascule est dans une position droite. Lorsqu'elle est complètement inclinée, la liaison configure un repose-pieds, une partie de siège et la partie de dossier dans un plan généralement égal pour donner une surface d'assise complètement plate.



Priorité : US2010729819A | WO2011US29211A - 2010-03-23 | 2011-03-21

Application : WO2011US29211A - 2011-03-21

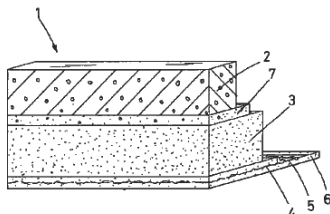
Date de publication : 2011-09-29

Inventeur(s): WIECEK, Glenn, N.

Déposant (s) : L & P PROPERTY MANAGEMENT COMPANY,US

10.6. WO201110172A1 - DECORATIVE PANEL COMPRISING A WEATHER-RESISTANT COVER PANEL | PANNEAU DÉCORATIF COMPORTANT UNE PLAQUE DE RECOUVREMENT RÉSISTANT AUX INTEMPÉRIES

L'invention concerne un panneau décoratif multicouche, comportant une plaque de recouvrement résistant aux intempéries, formant la couche visible du panneau décoratif, ainsi qu'une couche de support arrière, soutenant le panneau décoratif. Selon l'invention, la couche de support est constituée de verre cellulaire.



Priorité : DE202010000346U | DE202010008578U | WO2011DE75038A - 2010-03-09 | 2010-09-17 | 2011-03-08

Application : WO2011DE75038A - 2011-03-08

Date de publication : 2011-09-15

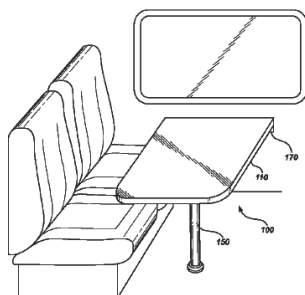
Inventeur(s): BROCKMANN, Harald

Déposant (s) : BROCKMANN Harald,DE

10.7. WO201106267A2 - CRASH ABSORBING FURNITURE TOP | DESSUS DE MEUBLE ABSORBANT LES CHOCS

L'invention porte sur un dessus de meuble absorbant une énergie de choc comprenant une peau supérieure, une peau inférieure et un matériau d'absorption d'énergie disposé entre la peau supérieure et la peau inférieure. Le matériau d'absorption d'énergie de choc peut être disposé entre la peau supérieure et la peau inférieure, le matériau d'absorption d'énergie de choc étant attaché à la peau supérieure selon un motif sensiblement régulier de zones attachées. Le dessus de meuble absorbant l'énergie absorbe l'énergie par déformation lorsqu'une personne heurte le dessus de meuble absorbant l'énergie.

La déformation du dessus de meuble absorbant l'énergie de choc réduit les risques de blessure causés à la personne lors d'une collision.



Priorité : US2010712154A | WO2011US25573A - 2010-02-24 | 2011-02-20

Application : WO2011US25573A - 2011-02-20

Date de publication : 2011-09-01

Inventeur(s) : TSAI, Irwin, Y., W.

Déposant (s) : TSAI Irwin Y. W.,US